

Chapitre 2

Déterminants de la croissance et analyse macroéconomique dans la perspective de l'émergence en Côte d'Ivoire

Ce chapitre étudie les déterminants de la croissance et l'environnement macroéconomique en Côte d'Ivoire. Le miracle ivoirien (1960-70) a été sous-tendu par l'accumulation de capital physique. Depuis les années 80, la baisse de la productivité du travail n'a pas été compensée par le transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie et les services et la hausse de l'emploi. Alors que le pays dispose de ressources naturelles pouvant soutenir la croissance, l'économie souffre d'une faible mise en valeur, d'une concentration excessive et de rendements insuffisants. La reprise, bien que soutenue depuis 2011, repose principalement sur l'investissement et la consommation publics. Or une consolidation de la croissance devra passer par un retour de l'investissement privé et un renforcement de la consommation privée. Enfin, le développement de la Côte d'Ivoire et la réalisation de l'émergence nécessiteront davantage de ressources fiscales pour faire face à des dépenses croissantes.

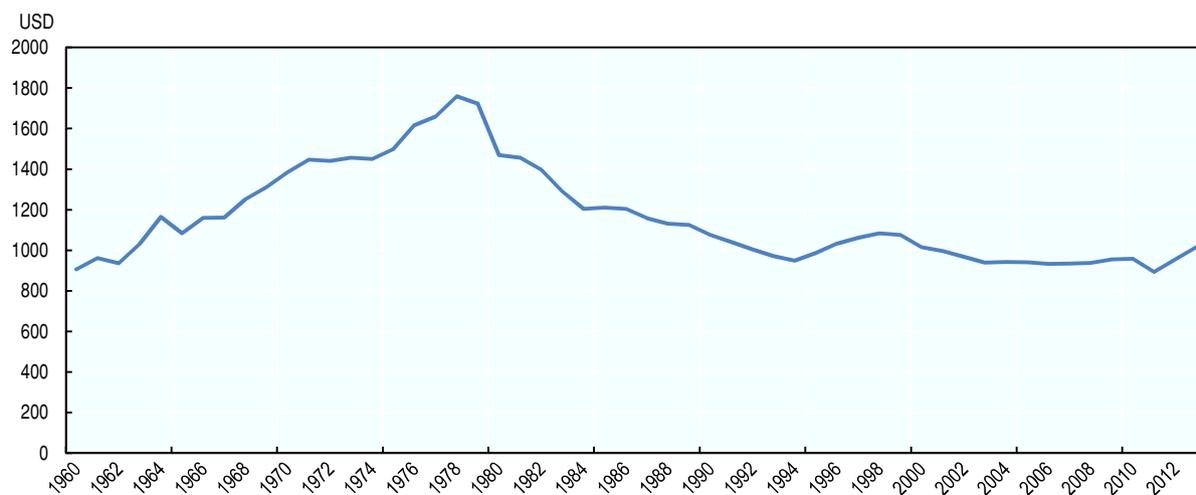
L'histoire économique de la Côte d'Ivoire est celle d'une ascension fulgurante dans les années 60-70 (les années du « miracle ivoirien »), époque à laquelle le pays faisait office de modèle en Afrique de l'Ouest. Une série de retournements économiques et de mauvaises décisions économiques vont cependant précipiter une crise économique rapide et brutale, suivie d'une crise politique qui vient seulement de prendre fin.

Déterminants de la croissance en Côte d'Ivoire et perspective historique

La forte croissance économique de la période du miracle ivoirien a été suivie d'un long déclin, puis d'un rebond depuis la fin de la crise. Lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, en 1960, son produit intérieur brut (PIB) par habitant se situe à 900 dollars (USD, mesuré en dollars américains de 2005). À la fin des années 70, il a presque doublé pour atteindre 1 750 USD par habitant. Cependant, quinze ans plus tard, au milieu des années 90, il est redescendu à son niveau de 1960 pour ne plus guère en bouger jusqu'au redécollage récent (graphique 2.1). Le niveau de vie des Ivoiriens et l'engagement de la Côte d'Ivoire dans le commerce mondial ont suivi une évolution similaire. Ils croissent plus rapidement que le reste du monde jusqu'au début des années 80, pour ensuite connaître un long déclin, particulièrement marqué en ce qui concerne le commerce international, qui joua pourtant un rôle clef dans le décollage initial du pays (encadré 2.1).

Graphique 2.1. Le PIB par habitant a connu un long déclin après 1980

PIB réel par habitant, USD 2005



Source : Banque mondiale (2013).

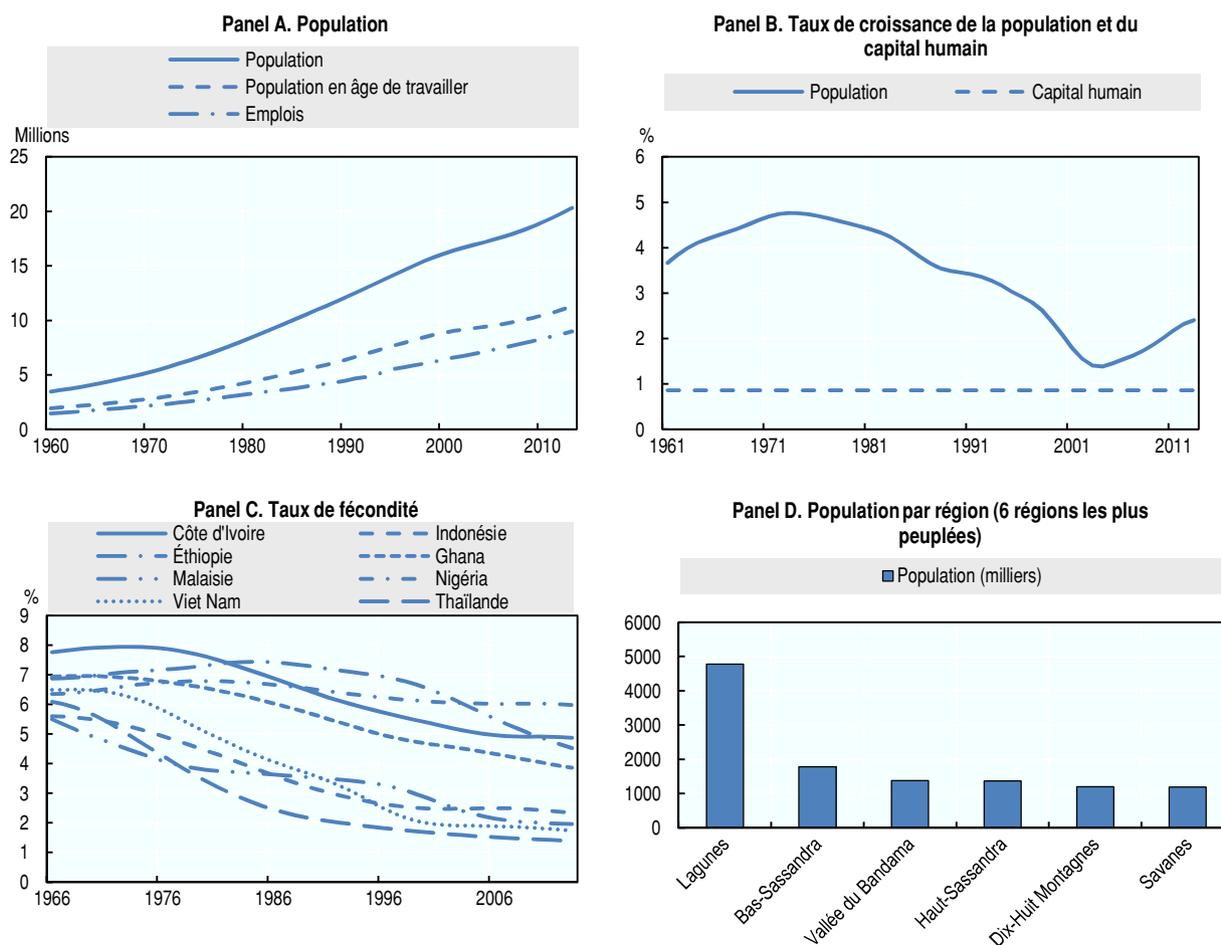
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308511>

L'émergence doit passer par un retour durable de la croissance de la productivité multifactorielle

La main-d'œuvre est abondante, mais le capital humain reste encore trop dilué. Bien que le taux de fécondité diminue depuis le début des années 70 (en phase avec les autres pays de la région), il reste nettement supérieur aux pays d'Asie (graphique 2.2, panel C). Le taux de croissance de la population reste donc élevé et est même reparti à la hausse depuis 2005. En conséquence, la main-d'œuvre est jeune et abondante en Côte d'Ivoire. Cependant, les faibles performances passées en matière de scolarisation ont eu pour effet de limiter l'accroissement du stock de capital humain (mesuré en années de scolarisation). Des progrès récents en matière de scolarisation sont à noter : le taux brut de scolarisation dans le primaire a progressé, passant de 77 % en 2000 à 94 % en 2012, et le nombre moyen espéré d'années d'enseignement est passé de 7.1 à 8.1 années entre 2005 et 2013. Géographiquement, la population reste très majoritairement concentrée sur la côte, notamment à Abidjan qui abrite à elle seule un quart de la population du pays, soit

Graphique 2.2. Le dynamisme démographique de la Côte d'Ivoire

Main-d'œuvre et capital humain



Sources : Banque mondiale (2013), <http://data.worldbank.org> ; The Conference Board, <https://www.conference-board.org/data/> ; Capital humain, interpolation des données Barro-Lee sur l'éducation (moyenne des années d'éducation pour la population âgée de 15 ans et plus) et population par région : BAD (2014) <http://www.afdb.org/fr/knowledge/statistics/data-portal/>.

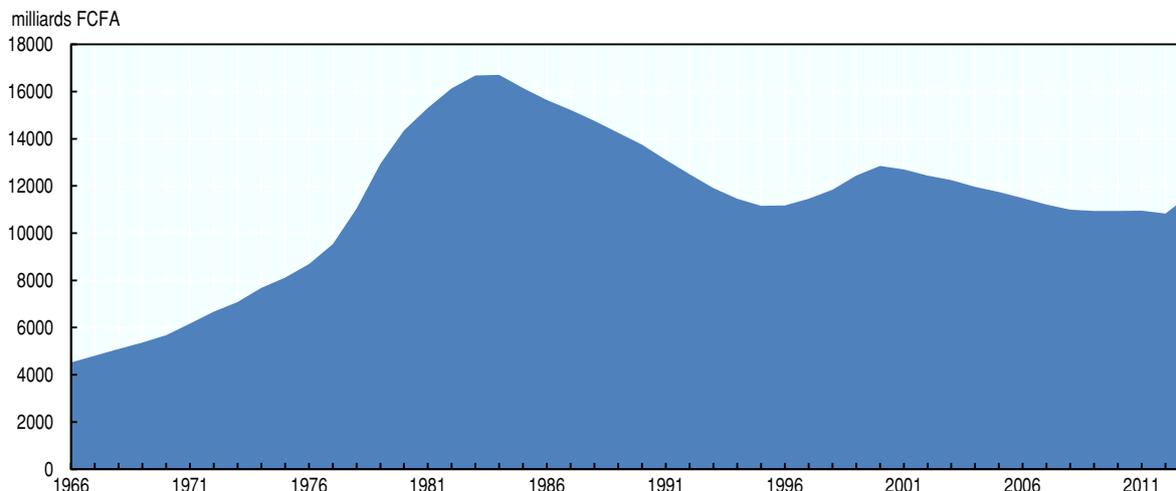
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308525>

5 millions d'habitants (graphique 2.2, panel D). Pour que ce dynamisme démographique devienne un atout et non un frein au développement, la Côte d'Ivoire doit accroître ses efforts en matière d'éducation, notamment au niveau secondaire, afin d'élever la croissance du capital humain au-dessus de celle de la population (graphique 2.2, panel B). Un diagnostic complet de l'éducation est présenté dans le chapitre 3.

L'essentiel du stock de capital ivoirien (immeubles, infrastructures, énergie) a été accumulé dans les vingt années qui suivent l'indépendance. Le stock de capital de la Côte d'Ivoire est construit suivant la méthode PIM, ou *Perpetual Inventory Method*¹. L'analyse montre que la Côte d'Ivoire connaît une forte croissance de son stock de capital pendant la période dite du « miracle ivoirien » (graphique 2.3). Cette accumulation s'accélère à la fin des années 70 suite au plan d'investissement du gouvernement en faveur des régions intérieures et de nouvelles spécialisations telles que la canne à sucre. Le pic en matière de stock de capital est atteint au début des années 80. Cependant de nombreux projets gouvernementaux se révéleront peu productifs et très coûteux, comme par exemple le développement de la filière sucre (encadré 2.1). Cette expérience malheureuse peut servir de leçon pour le redémarrage actuel : le gouvernement doit créer les conditions favorables à la croissance, notamment au travers d'infrastructures et d'institutions de qualité. Mais il doit éviter de se substituer aux mécanismes de marché dans la sélection des activités qui porteront la croissance vers l'émergence. Le stock de capital diminue à partir du milieu des années 80, en raison de la crise, pour se stabiliser aux deux tiers plus bas au milieu des années 90.

Graphique 2.3. **Le stock de capital est à son plus haut au début des années 80**

Stock de capital, 1966-2013



Source : Calculs de l'OCDE en utilisant les statistiques de la BCEAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308536>

L'effort en investissement public d'infrastructure doit se poursuivre, sans toutefois évincer l'investissement privé. Ces trois dernières années, le stock de capital est reparti fortement à la hausse à la faveur du plan d'investissement public en infrastructures. L'effort du gouvernement en matière de capital doit se poursuivre. Cependant, cet effort ne doit pas évincer l'investissement privé comme il a pu le faire dans le passé en raréfiant la main-d'œuvre et les financements disponibles. Le gouvernement doit encourager les

Encadré 2.1. Éviter les erreurs du passé : grandeur et décadence de l'économie ivoirienne post indépendance (1960-1980)

La Côte d'Ivoire devient indépendante en 1960. Depuis lors, et jusqu'en 1980, le taux de croissance annuel de l'économie dépasse 7 % en moyenne, soit un quadruplement du PIB en 20 ans. La croissance est portée par l'exportation de produits agricoles (80 % des exportations), principalement le café, le cacao et le bois. Mais l'industrie et les services croissent également rapidement, à hauteur de 10 % et 13 % respectivement entre 1965 et 1974. La Côte d'Ivoire doit ce succès à une stratégie résolument tournée vers l'extérieur qui, outre les exportations, passe par l'importation de main-d'œuvre et de capitaux internationaux, et la coopération économique régionale et internationale. La Côte d'Ivoire indépendante présente également un mélange unique d'initiatives privées et d'interventions publiques. L'État, au travers d'un pouvoir central fort, représente un quart du PIB. L'investissement public représente alors près de la moitié de la dépense publique et est réalisé au moyen d'entreprises et d'agences parapubliques telles que la Société d'assistance technique pour la mécanisation agricole de la Côte d'Ivoire. Ce modèle mixte rencontre un certain succès. Enfin, un niveau d'épargne élevé et une politique monétaire maîtrisée via la Zone franc contribuent à créer un environnement financier favorable, diminuant l'exposition aux risques financiers externes.

Mais les problèmes n'en sont pas moins présents. L'économie ivoirienne demeure trop exposée aux fluctuations des cours des matières premières. Malgré des efforts de diversification au travers de la création d'entreprises publiques de promotion de l'huile de palme, de l'hévéa, du riz, du coton et des fruits, l'économie et les recettes fiscales varient au gré des fluctuations des cours du cacao et du café. Après avoir brièvement et fortement augmenté à la fin des années 70, les cours du cacao et du café diminuent jusqu'au début des années 90 pour s'établir à seulement 30 % de leur valeur d'avant la baisse (chapitre 3, graphique 3.6). L'agriculture extensive atteint ses limites avec la diminution des surfaces cultivables disponibles malgré une déforestation intense. La productivité dans le secteur du café a baissé. Les inégalités, tant de revenus que de capital humain, sont fortes avec, d'une part, une élite bien formée et productive et, d'autre part, près de 80 % de la population active sans éducation secondaire. L'industrie, insuffisamment développée et limitée à la production de substituts basiques à l'importation, ne peut prendre le relais de la production agricole.

Face à cette dépendance, le gouvernement s'engage dans un programme d'investissements publics massifs à la fin des années 70. Ces investissements visent en particulier à développer le nord du pays. Ils s'accompagnent de la création de plusieurs entreprises publiques, notamment dans le secteur de la canne à sucre. L'investissement public atteint alors 21 % du PIB en 1978. Toutefois, de nombreux investissements se révèlent très coûteux et non rentables comme, par exemple, la création de la société Sodesucre dont les coûts de production étaient bien supérieurs à la concurrence régionale. Ces investissements sont financés par les réserves accumulées grâce à des cours des matières premières encore très favorables, d'une part, et par un recours croissant aux financements externes poussant le déficit en compte courant à plus de 15 % du PIB au début des années 80 (50 % des exportations), d'autre part. À la faveur d'une chute brutale des cours du café et du cacao et d'un endettement croissant, la Côte d'Ivoire voit son PIB chuter de 11 % en 1980. Elle fait alors appel au Fonds monétaire international (FMI), qui met en place un programme de stabilisation : diminution des dépenses publiques ; gel des salaires des fonctionnaires ; augmentation des taxes sur le pétrole et les services ; limitation du crédit à l'économie. L'économie plonge alors dans la récession. De 1981 à 1987, le PIB ivoirien ne rebondit au total que de 4.1 %.

Lorsque la crise politique commence, dans les années 90, la Côte d'Ivoire est un pays affaibli économiquement : endetté, avec une structure publique hypertrophiée et de moins en moins productive, des matières premières qui ne rapportent plus et un tissu industriel insuffisant pour fournir un relais à la croissance.

Source : Berthélemy et Bourguignon (1996).

entreprises privées à investir à nouveau dans les outils de production délaissés durant les années de crise, et créer un environnement financier favorable aux crédits aux petites et moyennes entreprises.

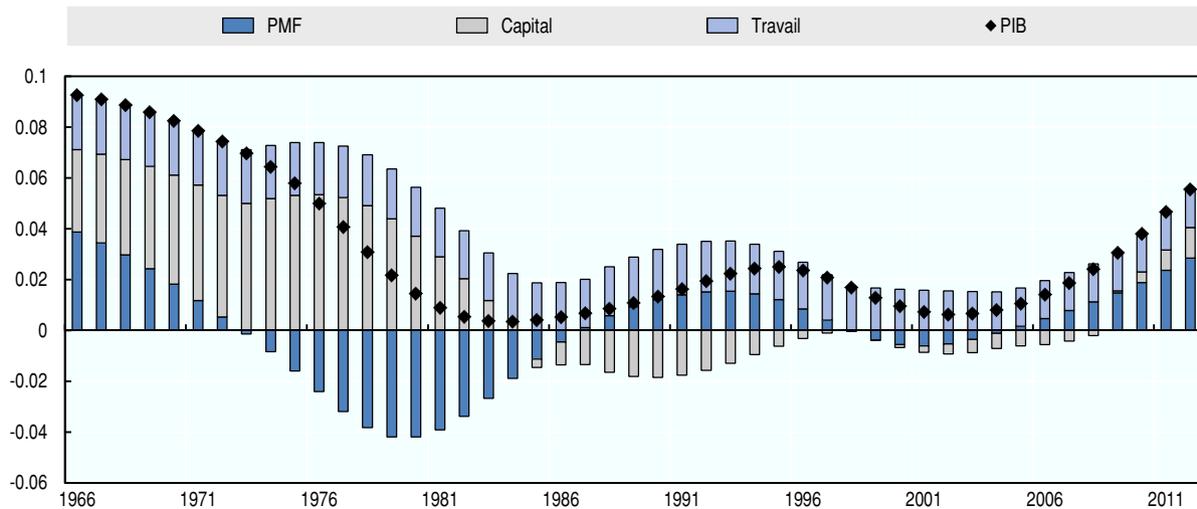
La faible part des salaires dans le PIB reflète un niveau de développement insuffisant. La part des salaires dans le PIB total est souvent bien moindre dans les pays en développement que dans les pays développés en raison de la faible productivité du travail relativement au capital dans les pays en développement. Dans le cas de l'Indonésie, par exemple, ce pourcentage est estimé à 0.1 % (Van den Erg, 2010) contre 0.18 % en moyenne pour l'Afrique et 0.13 % pour l'Europe (Guerriero, 2012). Aucune étude statistique nationale n'a encore été entreprise sur ce point en Côte d'Ivoire, probablement en raison de la faible part de l'emploi formel (autour de 10 %). Une estimation est néanmoins fournie par Bernanke et al. (2002), la situant à 0.13 % pour la période 1980-95 (0.19 % pour l'Afrique du Sud et 0.12 % pour le Burundi), valeur retenue pour la présente étude. La base de données *Extended World Penn Tables v. 4.0* donne une valeur moyenne plus basse, à 0.1 % sur la période 1973-2000 (Marquetti et Foley, 2011).

Le premier miracle ivoirien (1960-78) a été porté par l'accumulation de capital physique. En utilisant les données présentées ci-dessus, il est possible de conduire une comptabilité de la croissance (*growth accounting*) pour la Côte d'Ivoire sur la période 1966-2013. La comptabilité de la croissance permet de mesurer la contribution des facteurs d'offre à la croissance : travail, capital et productivité multifactorielle. La productivité multifactorielle est définie comme l'efficacité des facteurs travail et capital pris conjointement. Elle mesure en particulier le niveau de progrès technique et technologique atteint, ainsi que l'efficacité dans l'organisation du travail. Pour effectuer ce calcul de comptabilité de la croissance, le facteur travail est augmenté du capital humain accumulé par la Côte d'Ivoire sur la période grâce à la base de données de Barro et Lee (2010). Il ressort de cet exercice que le premier miracle ivoirien (1960-78) fut extensif de nature et s'appuya sur une accumulation rapide de capital et, dans une moindre mesure, de capital humain (graphique 2.4). La productivité multifactorielle des facteurs ne fut pas en reste, avoisinant régulièrement les 5 % de croissance annuelle sur la même période. En cela le décollage de la Côte d'Ivoire n'est pas très différent du décollage observé parmi les tigres asiatiques tels que Hong Kong, Chine ; Singapour ou la Corée, dont la phase de rattrapage des économies occidentales a été principalement le fruit d'une accumulation massive de capital (Young, 1995).

Depuis la fin de la crise en 2011, la croissance est à la fois intensive et extensive. Le lissage des données permet de faire ressortir les tendances et de mieux évaluer la contribution des facteurs dits extensifs (accumulation de travail et de capital) et les facteurs dits intensifs (la productivité multifactorielle). La croissance est également portée par un fort rebond de la productivité multifactorielle (croissance intensive). Cependant les facteurs extensifs sont aussi présents avec une reprise de l'accumulation de capital physique et un maintien de la contribution du facteur travail. Cette croissance récente à deux moteurs contraste favorablement avec la croissance pendant le premier miracle ivoirien (1960-78) qui a été principalement extensive (graphique 2.4). Le lien entre les contributions des facteurs d'offre (ci-dessus) et les contributions de la demande à la croissance est détaillée dans la section intitulée « La croissance est portée par la demande intérieure » de ce chapitre. Notons d'ores et déjà que seule une hausse durable de la productivité du travail, et donc de la productivité multifactorielle, peut nourrir de façon durable une hausse des revenus en Côte d'Ivoire. Stimuler la demande sans accroître parallèlement la productivité de l'économie ivoirienne risquerait en effet de ne créer que de l'inflation.

Graphique 2.4. **La croissance ivoirienne est désormais intensive et extensive**

Comptabilité de la croissance avec le capital humain, données filtrées

Source : Calculs de l'OCDE, données filtrées avec Hodrick-Prescott avec $\lambda=100$.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308543>

La hausse de l'investissement public doit cibler la hausse de la productivité (infrastructure et éducation), et non privilégier certains secteurs. Le surinvestissement public à la fin des années 70 a conduit à une chute rapide de la productivité multifactorielle. Le gouvernement ivoirien s'inquiète alors de la spécialisation très poussée de l'économie sur quelques produits agricoles phares, notamment le cacao et le café, et de la prépondérance d'Abidjan et du sud du pays qui éclipsent le reste de l'économie, en particulier le nord du pays. En réponse, il décide de lancer un vaste plan d'investissement public visant à développer l'intérieur du pays et de nouvelles spécialisations. Beaucoup de ces projets se révéleront peu productifs et très coûteux. La hausse de l'endettement public qui s'en suit, alors même que les conditions monétaires internationales se resserrent suite à la politique monétaire désinflationniste de Paul Volcker, aux États-Unis, précipite une crise économique majeure et la chute brutale de la productivité des facteurs (encadré 2.1). Cela explique en partie les divergences de croissance entre la Côte d'Ivoire et les tigres asiatiques, et ce, malgré une phase de décollage comparable. Les investissements publics actuels doivent donc viser la hausse de la productivité, notamment les infrastructures et l'éducation, et non se substituer au marché dans le choix des produits d'exportation.

Une hausse relative de l'investissement en matière de recherche et de développement pourrait contribuer à l'amélioration de la productivité multifactorielle. Une politique de recherche proactive peut nourrir l'innovation et devenir un facteur clef de l'émergence. L'appui des structures de recherche existantes en Côte d'Ivoire qui, par définition, connaissent bien le pays, est une action à envisager. Mais la Côte d'Ivoire ne peut pas tout réinventer par elle-même. Elle doit donc, parallèlement à une politique de soutien à la recherche nationale, mettre en place un environnement favorable à l'importation de technologies et de savoir-faire développés à l'étranger, notamment par le biais d'investissements directs étrangers (IDE) et de leurs effets induits sur l'innovation locale.

Si l'on prend en compte le capital humain, la productivité multifactorielle n'a pratiquement pas augmenté depuis 1966. La prise en compte du capital humain a pour effet de transférer la totalité des 0,1 points de croissance annuelle de la productivité

multifactorielle pour la période 1966-2013 vers le facteur travail. Malgré la maigre reprise dans les années 90, la crise économique des années 80 a été tellement profonde, et son impact sur la productivité tellement durable, qu'elle a à elle seule annulé tous les gains de productivité précédents. La productivité des facteurs n'a donc quasiment pas augmenté depuis 1966 (tableau 2.1). Ce n'est que récemment que la productivité multifactorielle est repartie à la hausse. La contribution du capital humain à la croissance reste modeste malgré tout, en particulier comparée aux tigres asiatiques. En Chine, par exemple, le capital humain a représenté 38 % de la croissance sur la période 1978-2008 (Whalley and Zhao, 2010), contre 12 % pour la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une deuxième différence importante entre la Côte d'Ivoire et les pays asiatiques : ces derniers ont accumulé davantage de capital humain par personne.

Tableau 2.1. **La productivité des facteurs a peu augmenté depuis le milieu des années 60**

	PIB	Contribution du travail	Contribution du capital	Contribution de la productivité multifactorielle
Sans capital humain	3.13	1.47	1.24	0.43
Avec capital humain incorporé dans le travail	3.13	1.85	1.2	0.05

Source : Calculs de l'OCDE.

Les fluctuations du PIB sont dues à des chocs sur l'offre et non sur la demande. En décomposant la variance d'un modèle d'équilibre général dynamique stochastique, Jihoud (2012) confirme les résultats de cette étude : les chocs sur la productivité multifactorielle sont, de loin, les principaux déterminants des fluctuations du PIB en Côte d'Ivoire sur la période 1960-2008. Au vu du profil de croissance sur la période, ces chocs furent principalement négatifs : conflits ; mauvaises décisions économiques ; termes de l'échange. Les chocs de taux d'intérêt ont également joué un rôle, notamment pour la consommation. En revanche, il semble que la politique fiscale, pro-cyclique, ait eu peu d'impact. Jihoud (2012) confirme également la forte volatilité de la croissance en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une caractéristique bien connue des pays en développement : consommation plus volatile que le revenu, balance en compte courante contra-cyclique, arrêts et reprises soudains des flux d'IDE (Aguilar et Gopinath, 2007). Avec la fin du conflit, et donc des chocs d'offre négatifs, la mise en place d'une politique économique pro-business et l'environnement monétaire actuel favorable, les résultats de Jihoud (2012) suggèrent que la Côte d'Ivoire réunit maintenant des conditions plus favorables à la croissance.

En s'appuyant sur la tendance récente, le potentiel de croissance du PIB se situe entre 6 % et 9 % par an. À ce rythme, la Côte d'Ivoire devrait pouvoir doubler son revenu en 10 ans, et son revenu par habitant en 15 ans environ. Cette croissance est portée par un double rattrapage : au niveau de la productivité des facteurs et au niveau du stock de capital. La contribution du travail est toujours positive mais se réduit quelque peu à la faveur de la baisse du taux de fécondité entamée il y a maintenant 40 ans, et de ses effets retardés sur la génération en âge de travailler.

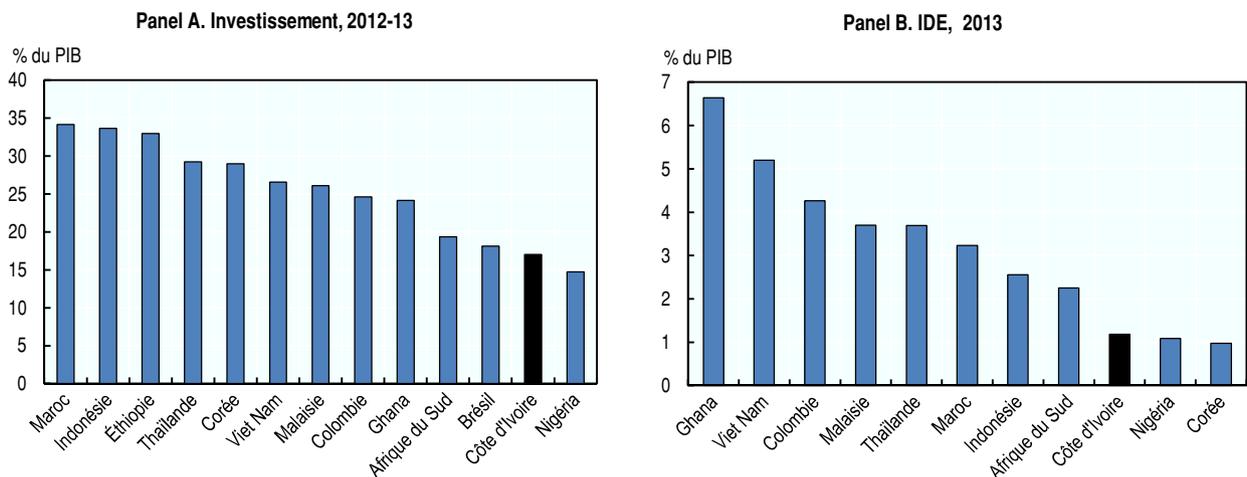
L'accumulation de capital physique et humain doit s'accélérer

La croissance démographique peut devenir un atout si l'accumulation de capital physique et humain vient nourrir la hausse de la productivité. Pour que la croissance démographique ne devienne pas un frein au développement en diluant le stock de capital humain et physique, le gouvernement doit soutenir cette renaissance de la productivité

des facteurs en Côte d'Ivoire. Le premier pilier passe par la création d'un environnement favorable à l'investissement domestique et aux IDE. Ceux-ci amèneront en sus les nouvelles technologies, les emplois et des revenus induits par effet multiplicateur. En 2012-13 la formation brute de capital fixe représentait environ 17 % du PIB (FMI, 2014), et la principale source de croissance du PIB en 2013. Cette même année, la Côte d'Ivoire accueillait 621 millions d'euros d'IDE, soit le triple de l'année précédente, concentrés dans les télécommunications (28 %), l'industrie (27 %), le transport (19 %) et l'hôtellerie (8 %) (Cepici, 2014). Sur ces deux dimensions, le pays doit toutefois faire mieux : la Côte d'Ivoire figure en avant dernière position des pays de comparaison (hors Corée du Sud) en ce qui concerne le poids de l'investissement et des IDE dans le PIB, et très loin des pays de tête (graphique 2.5 et encadré 2.2). Le chapitre 3 propose une analyse détaillée des flux d'IDE en Côte d'Ivoire.

Graphique 2.5. La Côte d'Ivoire témoigne de niveaux d'investissement et d'IDE relativement bas

Comparaison de l'investissement et des IDE en Côte d'Ivoire avec les pays de comparaison



Sources : Panel A : FMI (2014b) ; Panel B : Banque mondiale (2013), <http://data.worldbank.org>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308555>

Le réseau de transport et les infrastructures abritent les sources les plus importantes de gains de productivité. Le port d'Abidjan, troisième port d'Afrique après Tanger et Durban, et par lequel transite 75 % du PIB ivoirien, concentre à lui seul 95 % des échanges maritimes et 90 % des recettes douanières². Pourtant, les freins à son développement sont nombreux : manque d'espace (zone industrielle et de pêche saturées), profondeur insuffisante, éparpillement des activités, accès routier restreint et rendu difficile par l'état des routes, ou encore piraterie et pratiques anti-concurrentielles dans certains secteurs clés comme le transport de containers. Le développement et la rationalisation du port doivent constituer une priorité. Son positionnement stratégique en Afrique de l'Ouest et son savoir-faire en matière de logistique portuaire constituent un avantage pour attirer des activités d'assemblage et de montage de groupes internationaux cherchant à pénétrer les marchés régionaux. Le réseau routier, qui s'est beaucoup développé entre 1975 et 1990, stagne depuis 2000. Sa forte densité, supérieure à la moyenne africaine, a contribué au développement du pays. Mais il est aujourd'hui en très mauvais état, des centaines de kilomètres de routes ont perdu leur revêtement faute d'investissements d'entretien (ministère des Infrastructures économiques, 2013). Les transports maritimes et ferroviaires,

Encadré 2.2. Les douze pays de comparaison retenus pour l'étude

La Côte d'Ivoire a pour ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2020. Pour cela, il lui est utile de pouvoir se comparer à des pays ayant atteint l'émergence, en Afrique ou ailleurs, ou à des pays sur la voie de l'émergence ayant réussi à se réformer. La comparaison des performances d'un pays à l'autre est naturellement compliquée par des histoires, environnements, défis et opportunités différents. Néanmoins l'exercice est utile car il permet d'identifier des politiques économiques et des trajectoires qui ont mené au succès, ainsi que des indicateurs sur lesquels des progrès restent à faire.

En accord avec le gouvernement ivoirien, douze pays ont été retenus (six africains et six non africains). Ces douze pays ont été sélectionnés en fonction de leur niveau de PIB par habitant et du degré de réussite de leurs politiques économiques. La sélection a également porté sur la similitude des structures économiques des pays, notamment en termes de dotation en ressources naturelles, de poids des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ou de la structure d'exportation (tableau 2.2). Voir l'annexe 2.A1 pour une brève présentation de chaque pays retenu.

Tableau 2.2. La Côte d'Ivoire est comparée à 12 pays

	PIB par habitant (USD PIB inter. constant de 2011)	Croissance du PIB (% annuel)	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Valeur ajoutée de l'agriculture (% du PIB)	Valeur ajoutée des services (% du PIB)
Éthiopie	1 311	10.1	94 101	1 104	49	41
Côte d'Ivoire	2 916	8.1	20 316	322	27	47
Ghana	3 848	7.1	25 905	239	22	49
Viet Nam	5 125	5.1	89 709	310	18	43
Nigéria	5 676	6.1	173 615	924	22	52
Maroc	6 778	4.1	33 008	447	15	56
Indonésie	9 254	5.1	249 866	1 812	14	40
Colombie	11 977	4.1	48 321	1 110	6	57
Afrique du Sud	12 106	1.1	52 776	1 219	2	70
Thaïlande	13 932	1.1	67 011	511	12	45
Brésil	14 555	2.1	200 362	8 358	6	69
Malaisie	22 556	4.1	29 717	329	9	50
Corée	32 708	3.1	50 220	97	2	59

Sources : Banque mondiale (2013), <http://data.worldbank.org> ; sauf pour les données sur la population et la superficie : OCDE/BAP/PNUD (2014).

ainsi que les autoroutes à péage, s'autofinancent pour partie, allégeant d'autant la charge pour le gouvernement qui fait face à de nombreuses situations d'urgence. La Côte d'Ivoire doit également mettre en place les investissements nécessaires à la mise en valeur de ses gisements de minéraux, à l'image de plus petits pays comme le Libéria ou la Sierra Leone, et continuer ses explorations.

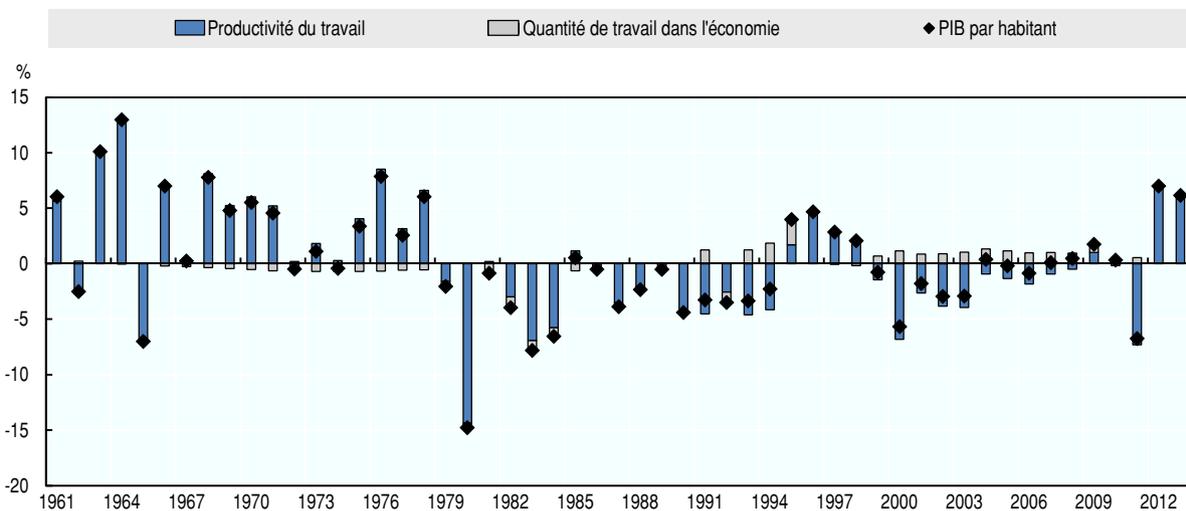
Le capital humain doit constituer un moteur supplémentaire à la croissance. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le taux d'alphabétisation des adultes en Côte d'Ivoire était de 41 % en 2012, le plus bas de l'échantillon de pays de comparaison (cf. chapitre 4, « Analyse des dimensions du bien-être en Côte d'Ivoire »). La hausse de l'investissement en capital humain doit constituer le second pilier sur lequel la renaissance de la productivité des facteurs doit s'appuyer. La main-d'œuvre doit être formée aux nouvelles technologies qui pénètrent l'économie ivoirienne au moyen de l'investissement domestique et étranger, mais aussi renouer avec une organisation efficiente du travail, réduite par les années de conflit. Enfin, alors que le taux de scolarisation approche les 100 % dans le primaire, ce taux est inférieur à 50 % pour le collège en raison, en partie, du nombre insuffisant d'écoles de proximité. Les

formations tertiaires, quant à elles, sont souvent inadaptées aux besoins des entreprises et de l'économie numérique. Des progrès récents sont toutefois à noter : le taux brut de scolarisation dans le primaire est passé de 77 % en 2000 à 94 % en 2012, et le nombre moyen espéré d'années d'enseignement est passé de 7.1 à 8.1 entre 2005 et 2013 (cf. chapitre 3).

La formalisation de l'emploi et son transfert vers l'industrie et les services doivent reprendre

Le déclin de la productivité du travail n'a été que faiblement compensé par la hausse de l'emploi. Les données du PIB, de l'emploi et de la population permettent de proposer une autre décomposition de la croissance du PIB par habitant sur la période 1961-2013. Cette décomposition s'effectue selon deux composantes : la hausse de la productivité du travail et l'augmentation de la quantité de travail dans l'économie, conformément à la définition selon laquelle le PIB par habitant équivaut à la productivité du travail multipliée par la quantité de travail³. La première composante correspond à la dimension intensive de la croissance (hausse de la valeur ajoutée produite par unité de travail) et la deuxième à la dimension extensive (hausse de la quantité de travail employée). Selon cette nouvelle décomposition, l'évolution de la productivité du travail en Côte d'Ivoire a connu deux phases bien distinctes (graphiques 2.6 et 2.7). Une première phase couvrant les années du miracle ivoirien est caractérisée par une hausse de la valeur ajoutée par emploi de 5 % en moyenne par an. S'en suivent alors trois décennies de baisse quasi ininterrompue de la productivité du travail jusqu'au redémarrage de 2011-14. Cette baisse ne fut qu'en partie compensée par une hausse de l'emploi. Cette décomposition confirme par ailleurs le fort rebond de la productivité du travail ces dernières années.

Graphique 2.6. L'évolution de la productivité du travail a connu deux phases
Décomposition du PIB par habitant



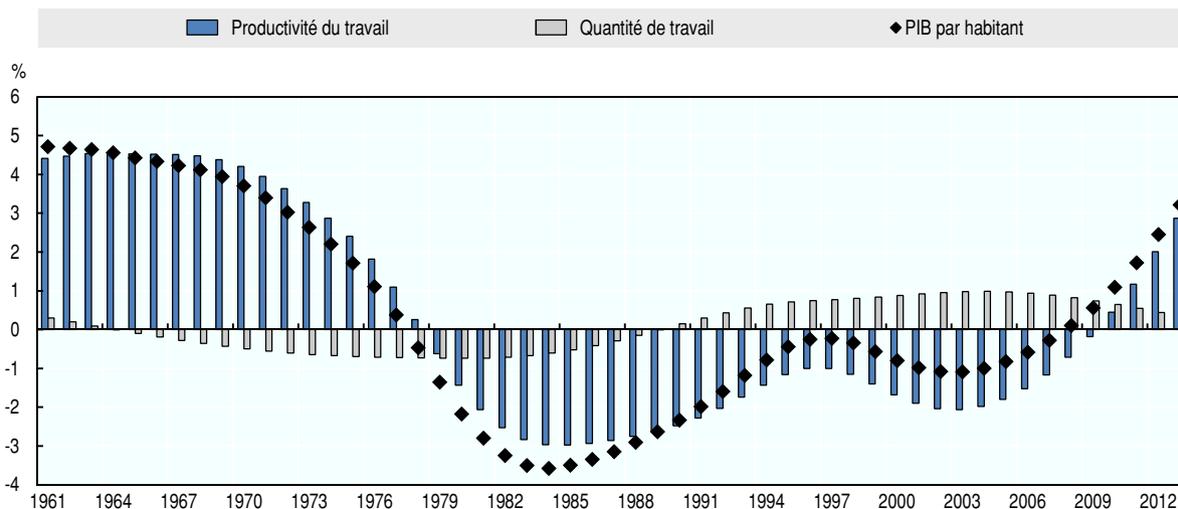
Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308560>

Le transfert de la main-d'œuvre agricole vers des secteurs plus productifs de l'économie n'a pas compensé la baisse spectaculaire et prolongée de la productivité sectorielle. La baisse régulière de l'emploi agricole en faveur de l'industrie et des services (effet intersectoriel) a contribué à accroître la productivité globale. En effet, la productivité dans l'agriculture étant plus faible que dans le reste de l'économie, la productivité globale

Graphique 2.7. Depuis 2011, la productivité du travail redémarre

Décomposition du PIB par habitant, données filtrées



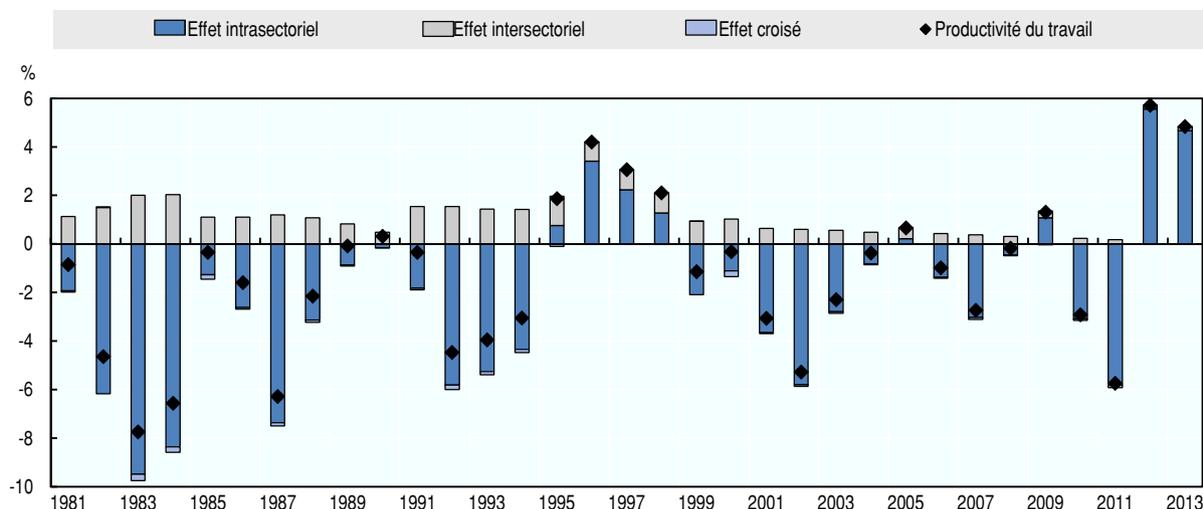
Source : Calculs de l'OCDE, données filtrées avec Hodrick-Prescott avec $\lambda=100$.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308578>

augmente mécaniquement lorsque la main-d'œuvre quitte l'agriculture au profit de l'industrie ou des services. Cet effet, relativement important dans les années 80 et 90, a eu tendance à s'estomper ces quinze dernières années. En revanche, la chute en parallèle de la productivité à l'intérieur des secteurs (effet intrasectoriel) a été bien plus forte en comparaison, notamment dans les années 80. Cette baisse est la principale explication à la baisse importante et prolongée de la productivité du travail en Côte d'Ivoire ces trente dernières années (graphique 2.8). On observe toutefois un fort rebond de la productivité sectorielle depuis 2012⁴.

Graphique 2.8. La baisse de la productivité intrasectorielle explique la baisse de la productivité du travail

Analyse de la transformation structurelle (taux de croissance)



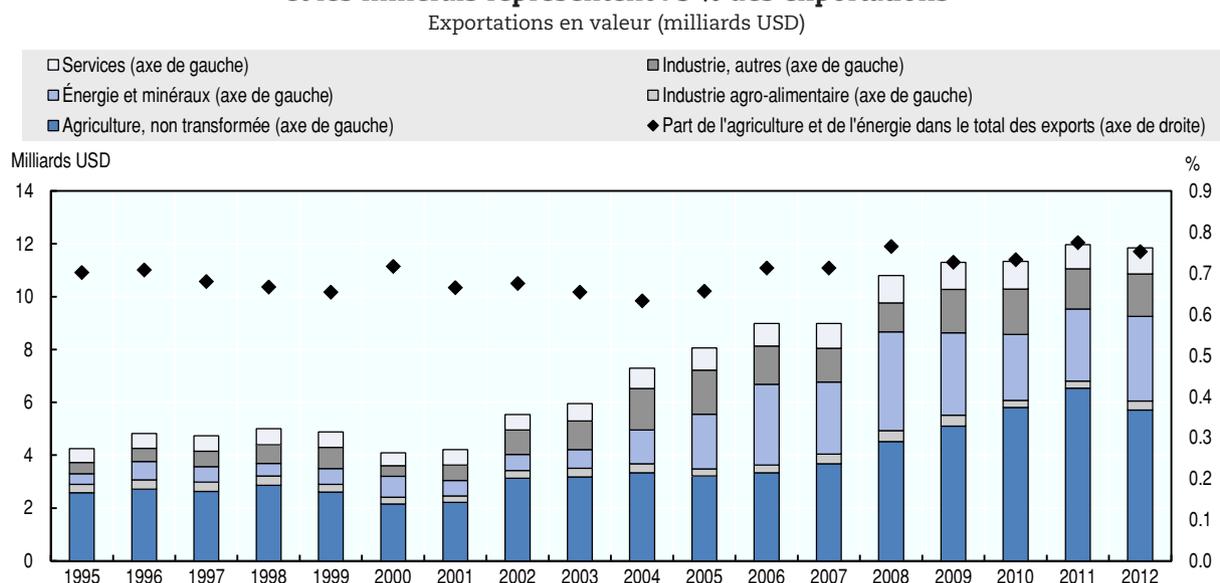
Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308581>

Les ressources naturelles ont un rôle à jouer dans l'émergence de la Côte d'Ivoire

Les richesses naturelles de la Côte d'Ivoire lui confèrent un avantage comparatif. Les richesses naturelles, surtout agricoles et énergétiques, ont joué et jouent toujours un rôle clef dans l'économie ivoirienne. Ce rôle se retrouve historiquement au niveau du commerce international. Les produits agricoles non transformés, les énergies fossiles et les minerais représentent les trois quarts des exportations en valeur (graphique 2.9). Ces dernières années, les rentes économiques extraites de ces ressources naturelles représentaient entre 8 % et 10 % du PIB ivoirien (graphique 2.10). Ces ressources peuvent participer au développement de la Côte d'Ivoire en générant des rentrées fiscales conséquentes et facilement mobilisables. Les ressources naturelles peuvent aussi favoriser l'intégration de la Côte d'Ivoire dans les chaînes de valeur mondiales, notamment parmi les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le commerce intrarégional reste en effet insuffisamment dynamique alors qu'il constitue une source importante de croissance supplémentaire pour les pays ouest africains (voir les chapitres 3, 5 et 6 pour les aspects régionaux de l'émergence).

Graphique 2.9. Les produits agricoles non transformés, les énergies fossiles et les minerais représentent 75 % des exportations



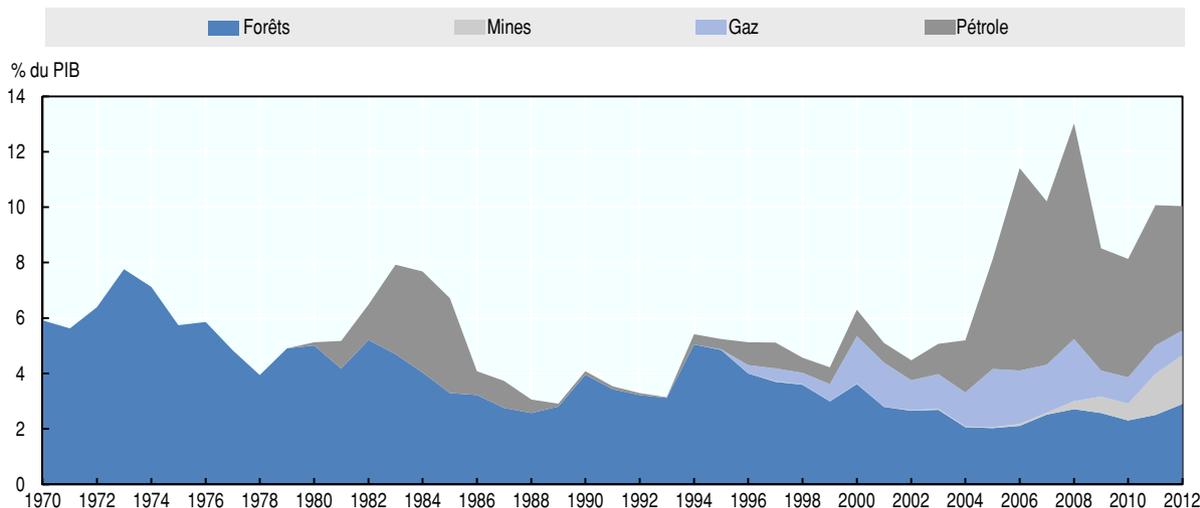
Sources : Nations Unies, Comtrade, <http://comtrade.un.org/> et CNUCEDstat, <http://unctadstat.unctad.org/FR/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308590>

L'agriculture a perdu son rôle central dans l'économie mais reste très importante. Au moment du miracle ivoirien, l'agriculture représentait près de 50 % du PIB (graphique 2.11, panel A). Les droits de douane et autres impôts assis sur l'exportation de produits agricoles permettaient d'alimenter la Caisse de stabilisation et de soutien des produits agricoles (Csspa). En 1980, par exemple, près de la moitié des recettes d'impôts du gouvernement provenaient de la Ccsspa (Berthélemy et Bourguignon, 1996). L'agriculture représente toujours une part importante de l'économie : 28 % du PIB et 33 % de l'emploi (contre 66 % en 1980), sans compter l'agriculture vivrière de subsistance informelle. L'agriculture reste bien plus importante en Côte d'Ivoire que dans les pays de comparaison, hormis l'Éthiopie (graphique 2.11, panel B).

Graphique 2.10. Les rentes issues des ressources naturelles représentent près de 10 % du PIB ivoirien

Rentes provenant des ressources naturelles (% du PIB)

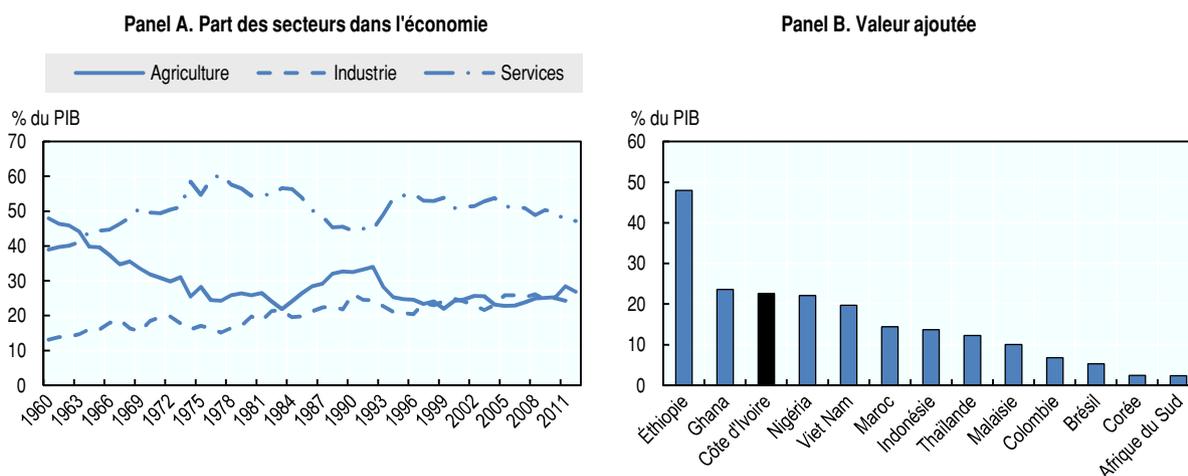


Source : Banque mondiale (2013), <http://data.worldbank.org>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308603>

Graphique 2.11. L'agriculture reste un secteur important de l'économie ivoirienne

Poids de l'agriculture dans l'économie ivoirienne (% du PIB)



Source : Banque mondiale (2013), <http://data.worldbank.org>.

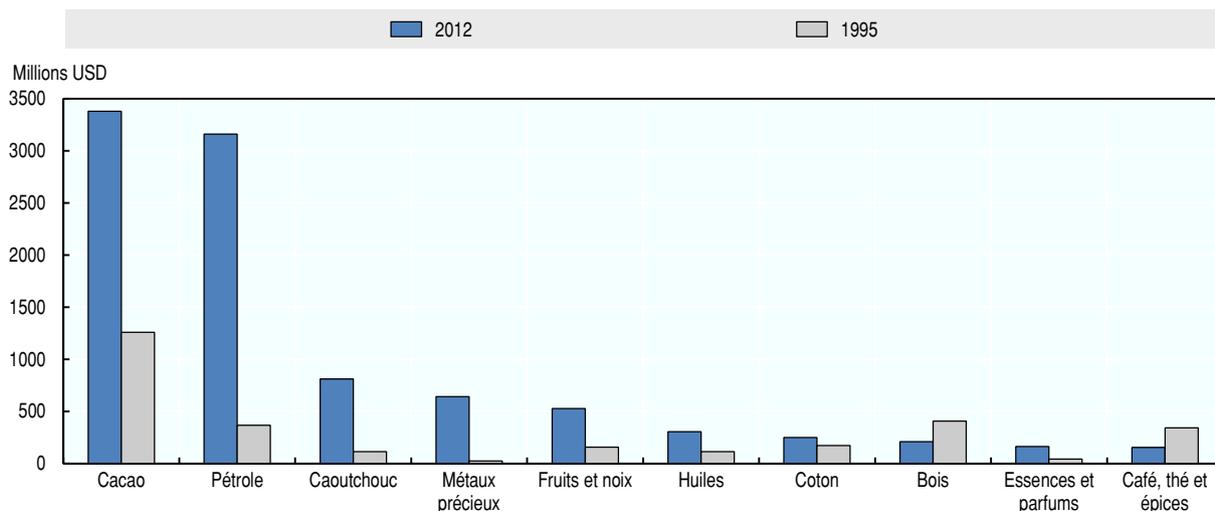
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308616>

L'économie ivoirienne devient de plus en plus dépendante des exportations de cacao et de pétrole. Pendant les années du miracle ivoirien, les exportations étaient dominées par le café, le bois et le cacao. Aujourd'hui, le café a considérablement reculé, remplacé par le pétrole qui rapporte maintenant presque autant que le cacao. En 2012, le cacao et le pétrole représentaient à eux deux 60 % des exportations (graphique 2.12) et 25 % du PIB. En raison de la dépendance croissante du PIB vis-à-vis des exportations, qui représentent 53 % du PIB en 2013 contre seulement 25 % en 1965, selon la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'économie ivoirienne est de plus en plus exposée aux chocs sur ces

deux produits, comme de mauvaises récoltes pour le premier, ou une chute des cours pour le second comme actuellement. Les mauvaises performances du PIB ivoirien pendant les dernières années du conflit civil furent dues notamment aux fortes perturbations dans la chaîne de production du pétrole. Cela illustre la vulnérabilité du pays en cas de faiblesse de l'un de ces secteurs, vulnérabilité renforcée par l'émergence de concurrents pour le cacao, tels que la Malaisie et l'Indonésie. La mise en place récente de la stratégie nationale d'exportation de la Côte d'Ivoire insistant sur la nécessaire diversification des marchés, le rôle du guichet unique du commerce extérieur, ainsi que les réformes du code des investissements, est toutefois un point positif.

Graphique 2.12. Le cacao et le pétrole représentent 60 % des exportations en 2012

Exportations en valeur (millions USD), 2012 et 1995



Source : FAO, FAOSTAT, <http://faostat3.fao.org>, <http://faostat3.fao.org/home/F>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308628>

Les secteurs pétrolier et gazier représentent une source majeure de revenu fiscal, mais le secteur minier est sous-développé. Le pays doit diversifier les sources de revenus en provenance des ressources naturelles au-delà de l'agriculture afin de répartir les risques et d'accroître l'éventail de savoir-faire. Le secteur minier est, par exemple, sous-développé (1 % du PIB) au regard de son potentiel. D'après la base de données *Comtrade* des Nations Unies, le pétrole constitue la deuxième exportation en valeur (3.1 milliards USD en 2012), pratiquement au même niveau que le cacao (3.1 milliards USD) et loin devant les autres produits exportés. En comptant l'impôt sur les sociétés pétrolières et gazières, et la taxe d'exploitation pétrolière, le secteur représente 15 % des recettes fiscales non douanières (données fournies par le ministère du Budget). Compte tenu des réserves estimées (232 millions de barils pour le pétrole et 1 407 milliards de pieds cube pour le gaz), leur exploitation au rythme actuel peut durer jusqu'en 2029 et 2034 respectivement (ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, 2014).

Une politique économique en faveur de la croissance équilibrée

L'économie a fortement rebondi depuis la fin du conflit en 2011. Après avoir chuté de 4.1 % en 2011, le PIB ivoirien a bondi de 9.1 % en 2012 et 8.1 % en 2013 (FMI, 2014b). Un chiffre proche de 10 % est également attendu pour 2014. Bien qu'une partie de cette

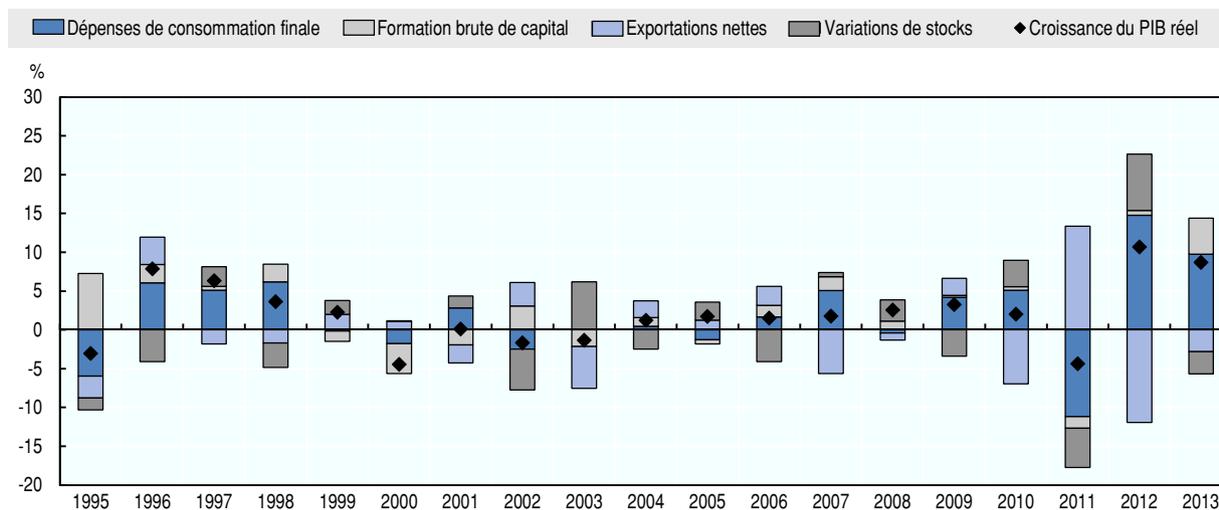
performance puisse être attribuée à un rebond technique, l'amélioration du climat sécuritaire et l'apaisement politique ont permis de rétablir la confiance et de relancer l'investissement public, notamment via les grands chantiers nationaux d'investissement du Plan national de développement (PND 2012-15). Le rétablissement de la paix sociale, du climat des affaires et de la confiance des ménages ont également bénéficié au commerce et à la création d'entreprise (2 775 créations en 2013, contre 396 en 2012). Le secteur des services a bénéficié de la pénétration de la téléphonie mobile dans les communications électroniques et les transactions bancaires. Le prix élevé du cacao, au plus haut depuis trente ans, a plus que compensé la faiblesse du prix du pétrole brut et du caoutchouc. Enfin, de nouveaux codes législatifs plus attractifs ont été mis en place (notamment le code minier et celui de l'électricité), et le temps et le coût de création d'une entreprise ont été fortement réduits. La Côte d'Ivoire fait partie des pays ayant le plus progressé dans l'édition 2014 du rapport de la Banque mondiale, *Doing Business*.

La croissance est portée par la demande intérieure, le secteur tertiaire, et une inflation sous contrôle

La croissance est portée par la demande intérieure, notamment l'investissement. L'économie ivoirienne a renoué avec des taux de croissance avoisinant les 10 %, similaires à ceux de la période post-coloniale, contribuant à restaurer la confiance dans l'économie et ses entreprises. La croissance a été portée principalement par la demande intérieure, avec le rebond de la consommation au sortir de la crise, puis le développement de l'investissement (graphique 2.13). La balance commerciale est positive. Les principaux contributeurs sont les matières premières, notamment le cacao et pétrole. Les importations de biens d'équipement et de consommation ont continué de croître à la faveur de la reprise économique. La balance des services est toujours déficitaire. Une balance des revenus négative et les transferts de revenus ont contribué à rendre la balance des comptes courants négative.

Graphique 2.13. **La croissance ivoirienne est portée par la demande interne**

Décomposition de la croissance, composantes de la demande



Source : FMI (2014b).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308631>

L'investissement public est au cœur du rebond économique actuel. Il est présent dans les secteurs de la santé, de l'énergie, de l'éducation et surtout des transports. L'investissement privé, quant à lui, se dirige principalement vers l'agriculture, le logement, l'énergie et les mines. Une partie de cet investissement consiste à remplacer l'outil de production pillé durant les années de conflit civil. Au total la formation brute de capital fixe représentait 19 % du PIB en 2013, en progression de plus de 50 % par rapport à 2012, où elle s'établissait à 13.1 %. Les investissements directs et de portefeuille ressortent également en forte hausse dans le compte de capital de la balance des paiements.

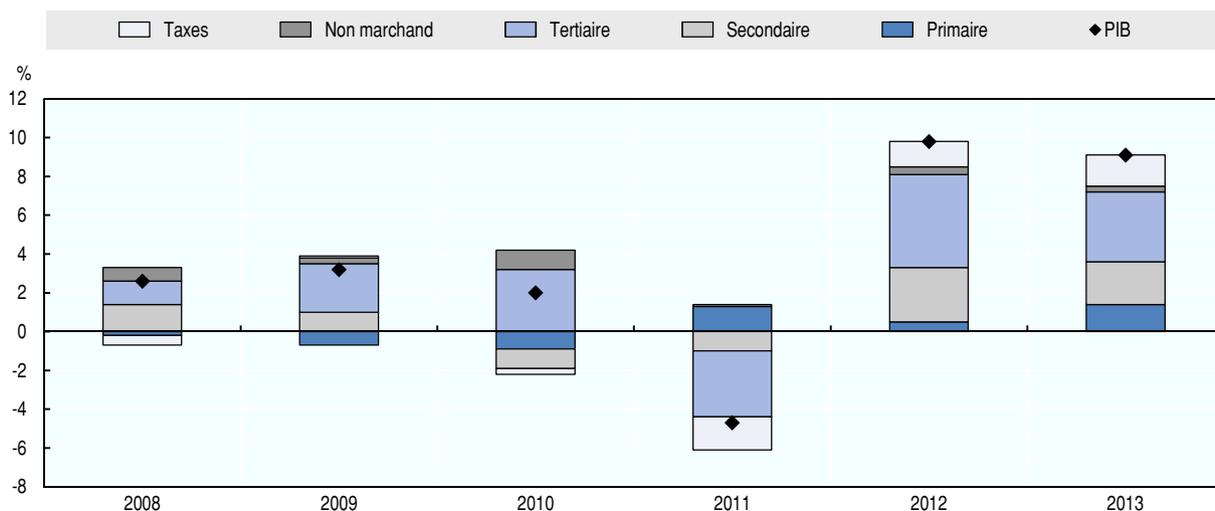
Le financement externe de la demande interne ne peut se substituer durablement à la hausse des revenus réels. Même si la croissance actuelle est portée par la demande (notamment l'investissement public nécessaire à la reconstruction et l'équipement du pays), un maintien de la croissance aux niveaux actuels (près de 10 %) est conditionné à la hausse continue de la productivité du travail. Seule la hausse de la productivité du travail à long terme permet aux entreprises et à l'État d'augmenter les salaires sans augmenter leurs prix. C'est la leçon principale à tirer du miracle ivoirien et du déclin qui a suivi : stimuler la demande par des ressources externes (emprunts) plutôt qu'internes (hausse des revenus des Ivoiriens grâce aux gains de productivités) ne constitue pas la base d'un enrichissement durable du pays et de ses habitants. La base d'une croissance durable des revenus est à chercher du côté des facteurs d'offre et de leur effet positif sur la productivité du travail : plus de capital humain par habitant, plus de capital physique par habitant et une productivité multifactorielle accrue. À ce propos, il est déjà apparent que le rebond de la consommation peine à s'installer dans la durée, probablement freiné par la stagnation relative des revenus du travail. En outre la consommation est pénalisée par le lent redémarrage du secteur privé, l'attentisme de la population et la nécessité de reconstituer l'épargne.

Le secteur agricole exportateur continue de contribuer à la croissance. L'agriculture a contribué à hauteur de 1.1 point de pourcentage de la croissance du PIB de 2013 (graphique 2.14). L'agriculture vivrière et l'agriculture d'exportation se partagent la valeur ajoutée du secteur primaire de façon équitable. Cependant, malgré une année 2012 en demi-teinte, l'agriculture d'exportation croît maintenant plus rapidement que l'agriculture vivrière (9 % contre 5.1 % en 2013) à la faveur de bonnes récoltes de cacao dont le cours est à nouveau en hausse, proche de son plus haut multi-décennal de 2008. La filière bénéficie notamment de la réforme mise en œuvre en 2011 visant une hausse de la productivité, la mise en place de normes de qualité et une meilleure gouvernance. Le café continue son déclin, tant dans les surfaces cultivées que dans la production à 103 700 tonnes, soit un tiers de la production du milieu des années 90. La production de café en valeur n'arrive aujourd'hui qu'à la 24^e place des denrées agricoles. En 1961 le café occupait la deuxième place.

Les cultures vivrières progressent également. Les principales productions vivrières (maïs, riz, manioc, igname) ont augmenté de 4 % en 2013 bénéficiant notamment de la mise en œuvre du programme national de développement du riz. Le coton continue sa progression (31.1 % en 2013, après 45.1 % en 2012) à la suite, notamment, de l'introduction d'une nouvelle variété de semences à fort rendement et à l'amélioration de l'encadrement des producteurs (Banque de France, 2014). Les actions du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca) ainsi que le soutien de la CEDEAO à travers le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (Ppaao) ont permis de réaliser de bonnes performances dans la plupart des filières grâce à la distribution des semences

Graphique 2.14. Une relance de l'économie depuis 2012

Contributions à la croissance des secteurs de l'économie (en %)



Source : INS (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308640>

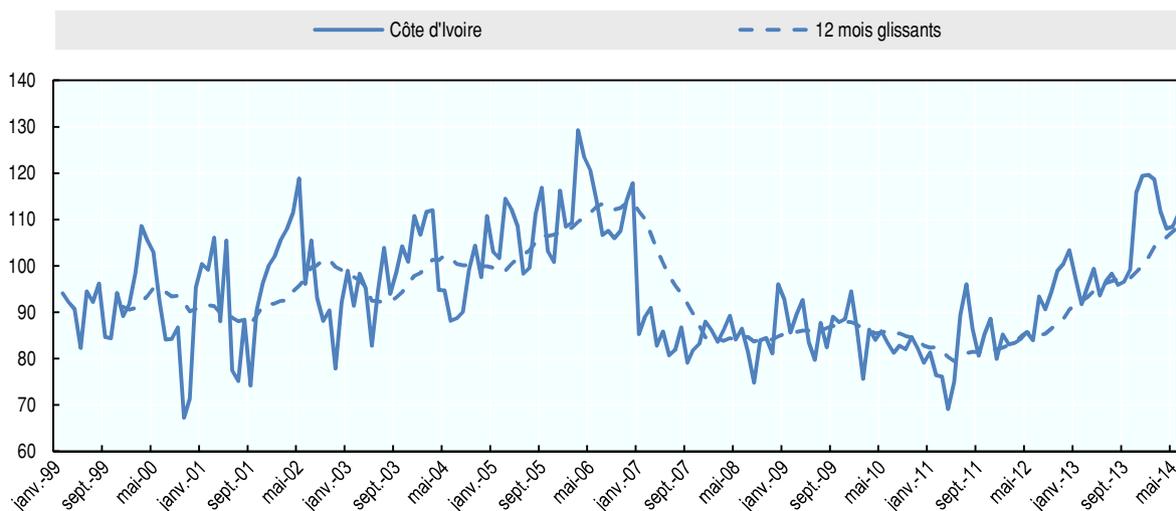
améliorées, l'encadrement des producteurs, le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles, le conseil, la facilitation de l'accès au financement, la mise à disposition d'intrants et le renforcement du dispositif de suivi des producteurs.

Le secteur secondaire a directement bénéficié des investissements publics. Représentant près de 25 % de l'économie, il affiche une progression de 9.1 % sur 2013 (+11.1 % en 2012). Les bâtiment et travaux publics (BTP) affichent la plus forte hausse à 27.1 % en 2013 (+44.1 % en 2012), grâce à la construction de l'autoroute entre Abidjan et Yamoussoukro, la construction de l'hôpital Moscati, la construction du troisième pont Marcory-Riviera, la réhabilitation des universités publiques, le bitumage des routes, le début des travaux de la construction du deuxième terminal à conteneurs portuaire d'Abidjan et l'agrandissement de l'aéroport. La branche énergie connaît la deuxième plus grande expansion en pourcentage à +19.1 % (+6.1 % en 2012), grâce notamment à la mise en place de centrales électriques thermiques (gaz) supplémentaires pour faire face aux besoins croissants en électricité. La contribution de l'industrie pétrolière est plus modeste, moitié moindre en valeur ajoutée qu'en 2009 par exemple. Bien plus importante en valeur (26 % du PIB secondaire), l'industrie agro-alimentaire n'a crû que de 1.1 % en 2013 en réel, l'essentiel du rebond ayant été opéré en 2012 (+20.1 %). Enfin, l'indice mensuel agrégé de production industrielle est en hausse continue et soutenue depuis mars 2011, date de la fin des hostilités, et avoisine son plus haut niveau, atteint en mai 2006 (graphique 2.15).

Les services, qui représentent 50 % du PIB, ont largement contribué au rebond de la croissance. Le secteur du transport a progressé de 6.1 % et celui de la téléphonie de 7.1 % (23.1 % et 13.1 % respectivement en 2012). Dans ce dernier, une offre croissante de services à des prix en baisse constante a attiré un nombre croissant de consommateurs. Les services de téléphonie mobile sont notamment utilisés par un nombre grandissant de clients pour effectuer des opérations de banque sans guichet et des transferts d'argent. Quatre millions de personnes ont souscrit aux différents services financiers mobiles en 2013 (Banque de France, 2014). La croissance de la banque en ligne permet notamment d'accroître le taux de bancarisation (13.1 %) et de financiarisation de l'économie ivoirienne, taux qui restent faibles, même relativement à la sous-région (chapitre 3, graphiques 3.16 et 3.17). Enfin le

Graphique 2.15. **L'indice de la production industrielle est en hausse depuis 2011**

Indice de la production industrielle



Source : BCEAO (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308651>Tableau 2.3. **L'économie ivoirienne, 2005-13**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB à prix constants (variation annuelle, %)	1.9	0.7	1.6	2.3	3.8	2.4	-4.7	9.8	8.1
Inflation (indice des prix à la consommation, %)	3.9	2.5	1.9	6.3	1.0	1.4	4.9	1.3	2.6
Solde budgétaire primaire de l'état (milliards de FCFA)	49.802	21.889	121.24	144.87	9.79	-33.3	-264.45	-197.44	-130.455
Dette brute consolidée des administrations publiques (devises locales, milliards de FCFA)	906.6	910.4	1 062.3	1 195.1	1 502.9	2 022.0	2 112.2	2 320.7	2 081.2
Dette brute consolidée des administrations publiques (devises étrangères, milliards de FCFA)	6 338.8	6 483.8	6 152.4	6 488.3	5 861.5	5 748.6	6 264.2	3 873.8	4 045.4
Dette extérieure totale (milliards d'USD courants)	17.57	18.63	19.16	19.97	18.17	16.50	16.95	11.96	12.47
Solde du compte courant extérieur (% du PIB)	0.2	2.8	-0.2	2.3	7.6	2.5	12.9	-1.3	-1.2
Investissements directs étrangers, (flux entrants nets) (% du PIB)	2.1	2.0	2.2	2.0	1.7	1.6	1.3	1.3	1.2
Réserves totales (y compris l'or, millions d'USD courants)	1 366.6	1 797.7	2 519.0	2 262.7	3 266.8	3 624.4	4 316.0	3 928.1	4 242.7
Taux de change (monnaie locale par USD, fin de période)	556.04	498.07	445.59	471.34	455.34	490.91	506.96	497.16	475.64
Croissance de la monnaie au sens large (par an %)	7.7	10.3	23.6	5.7	17.2	18.2	10.7	6.9	11.4
PIB nominal (PPP, milliards d'USD courant)	43.79	45.82	47.87	50.06	52.08	53.77	52.48	59.12	65.22

Sources : FMI (2014b) et BAD (2015), portail statistique.

commerce a progressé de 9.1 % sur 2013 (11 % en 2012), bénéficiant du retour de la paix sociale et des mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat.

L'inflation, bien qu'en hausse, reste faible et n'entrave pas la croissance. Poussée par une reprise durable de la demande, la hausse des prix s'est accélérée à 2.1 % en 2013, (1.1 % en 2012). Il s'agit de la plus forte progression de l'UEMOA, mais elle reste en dessous de la limite de 3 % fixée par l'UEMOA. Cette accélération est expliquée notamment par la mise en œuvre du mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers,

le renchérissement du prix du gaz butane et l'augmentation des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur, et, plus largement, par la vigueur de la demande intérieure (Banque mondiale, 2014).

La reprise économique va accélérer la formalisation de l'emploi. L'économie ivoirienne est encore largement informelle (80 % de la main-d'œuvre à Abidjan, 90 % pour le pays dans son ensemble, et 96 % de l'emploi féminin, PNUD, 2013). La hausse de l'activité et les mesures gouvernementales commencent à produire des effets tangibles sur l'emploi, en hausse de 4.1 % dans le secteur formel. Le ministère de l'Emploi travaille actuellement à la relance de l'emploi et à l'intégration professionnelle des jeunes (ministère de l'Emploi, 2013). L'emploi des jeunes, même qualifiés, reste cependant un problème. L'inadéquation entre les formations proposées et les réalités du marché moderne de l'emploi est un obstacle dans la mise en place d'une véritable politique industrielle sur le modèle de la Corée du Sud.

La croissance ne se traduit pas encore par une hausse significative des revenus. Les années de crise économique et politique ont également profondément déprimé les revenus : le PIB par habitant en dollar constant est identique à celui de 1980. Certes, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) a été revalorisé de 36 607 à 60 000 francs de la Communauté financière d'Afrique (CFA) en novembre 2013, et les salaires ont été relevés dans la fonction publique en 2014 en débloquent en partie les avancements indiciaires gelés depuis 1988. Cependant, l'étude menée par la Cellule d'analyse des politiques économiques (Capec) du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) montre que 58 % des chefs de ménage interrogés estiment que le niveau de vie de leur famille s'est dégradé depuis 2011 contre seulement 16 % qui rapportent une amélioration (Capec, 2014). Une hausse significative des revenus du travail est conditionnée à une reprise durable de la productivité du travail et de la productivité multifactorielle, pas seulement à une croissance extensive basée sur l'investissement public.

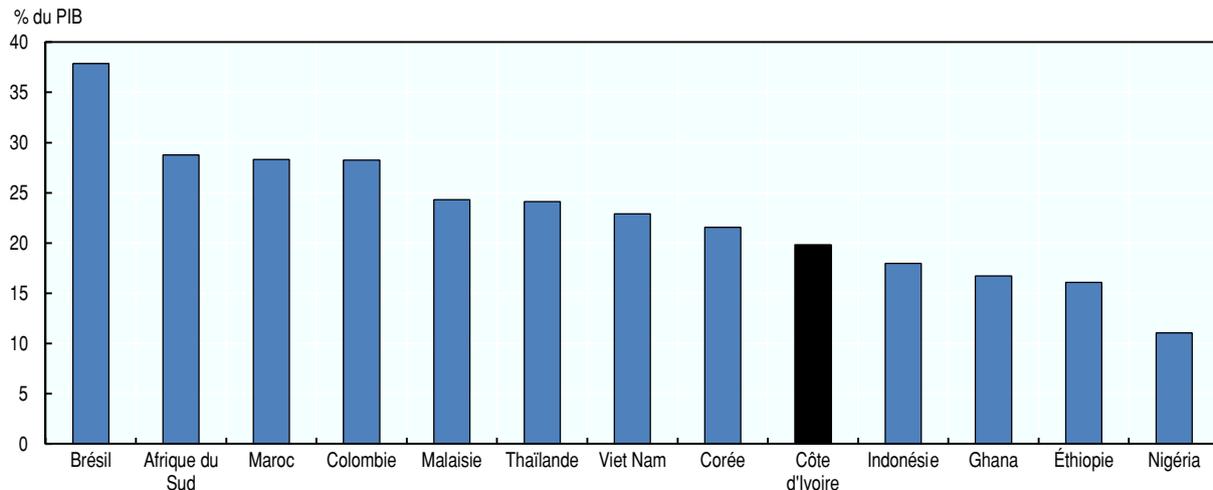
La réduction de la dette et le renforcement de la capacité fiscale vont soutenir la croissance

La situation fiscale continue de s'améliorer. En 2013 le déficit public s'est établi à 2.1 % du PIB (3.1 % en 2012). La limite fixée par l'UEMOA est de 3 %. La balance primaire était quant à elle revenue quasiment à l'équilibre à 0.1 % du PIB contre -1.1 % en 2012. La dette publique a continué de diminuer pour s'établir à 44 % du PIB. Enfin la Côte d'Ivoire a récemment levé avec succès 750 millions USD sous la forme d'euro-obligations au taux de 5.125 % (*Wall Street Journal*, 2014). Ce taux bas reflète pour partie l'abondance de liquidités sur les marchés du fait des politiques monétaires expansionnistes menées dans les pays développés. Mais il reflète aussi la confiance des investisseurs internationaux dans l'avenir de la Côte d'Ivoire et dans sa capacité à assurer la pérennité de ses finances publiques.

À 20 % du PIB, les recettes du gouvernement sont insuffisantes. Elles se situent en bas du classement des pays de l'échantillon (graphique 2.16). Les deux tiers des revenus de l'impôt en Côte d'Ivoire sont constitués par des impôts directs : l'impôt sur le revenu et les salaires (18 % du total), les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux hors gaz et pétrole (15 % des recettes) et sur le gaz et le pétrole (10 % des recettes). Du côté des impôts indirects, la TVA représente 18 % des recettes fiscales. Viennent ensuite l'impôt foncier (4.1 %) et la taxe d'exploitation pétrolière (4.1 %). Ces six impôts combinés représentent 70 % des recettes totales.

Graphique 2.16. **Les recettes du gouvernement ivoirien sont relativement basses**

Recettes du gouvernement, % du PIB



Source : FMI (2014b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308663>

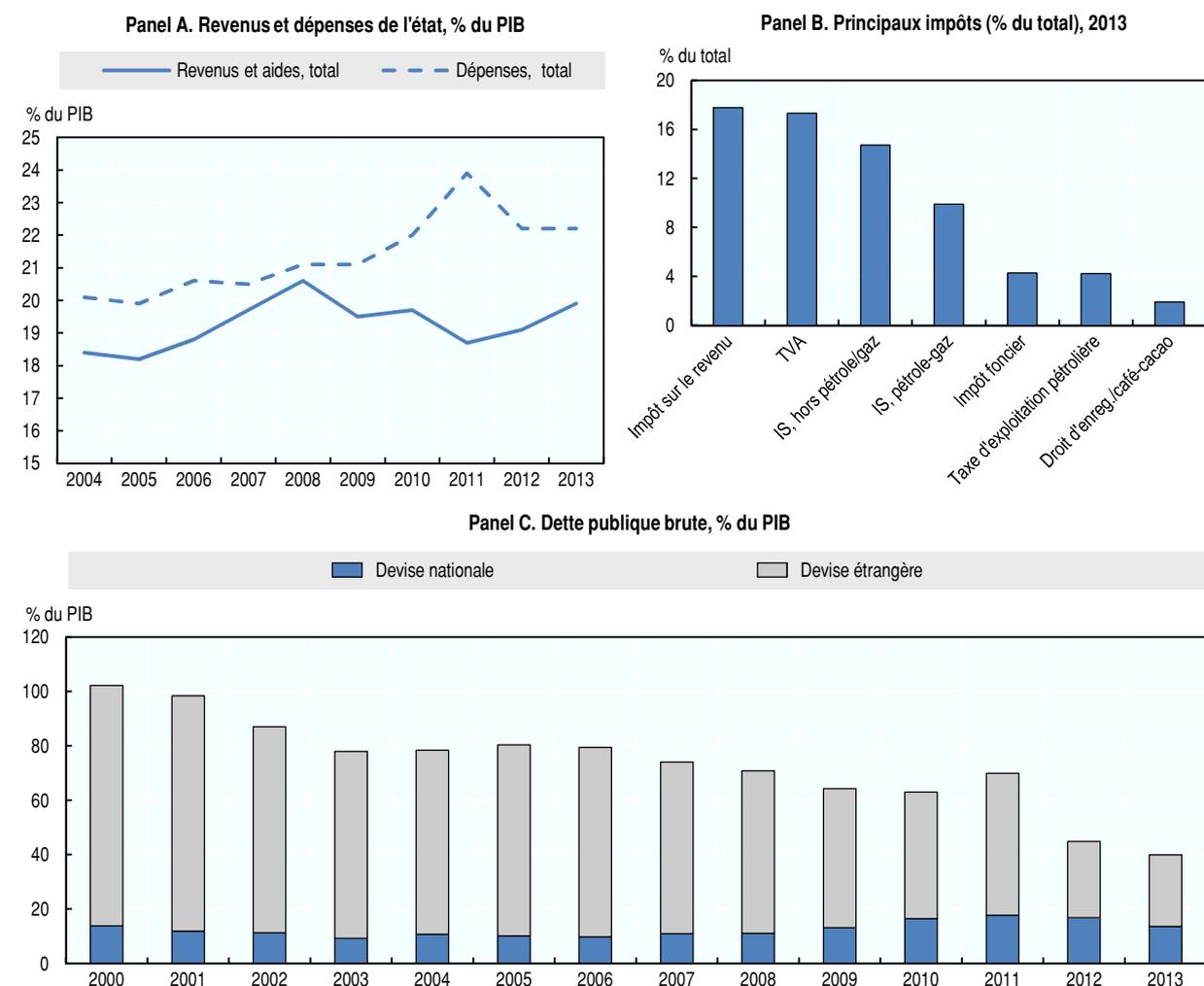
La hausse de la collecte fiscale s'est poursuivie en 2013. Les impôts directs ont augmenté de 3.1 %, et les impôts indirects de 4.1 %, après une forte hausse en 2012 (respectivement 31 % et 52 %, d'après les données du ministère du Budget). Ces bons résultats s'expliquent par une croissance continue de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, et la TVA. Les nombreuses exemptions fiscales, notamment celles contenues dans le nouveau code de l'investissement, jouent leur rôle de stimulation mais continuent de peser sur les recettes. Le ratio taxes/PIB s'élevait à 18 % pour la Côte d'Ivoire sur la période 1980-2010. Ce taux doit augmenter si la Côte d'Ivoire veut financer par elle-même la majeure partie de ses investissements en matière d'éducation et d'infrastructures.

La maîtrise des dépenses courantes et l'exécution programmée des dépenses d'investissement doit se poursuivre. Les dépenses publiques ont continué leur progression pour se stabiliser à 22.1 % du PIB, au même niveau qu'en 2012. Cette hausse est due principalement à l'augmentation des dépenses en capital dans le cadre du plan de reconstruction et d'investissements en infrastructures. Côté dépenses de fonctionnement, les salaires versés aux fonctionnaires ont continué leur progression (11.1 % en 2013, FMI, 2014a). Cette hausse est une conséquence des mesures de déblocage des avancements judiciaires et de l'embauche de nouveaux agents, dont plusieurs milliers d'ex-combattants. Les salaires des fonctionnaires représentaient environ un tiers des dépenses gouvernementales totales en moyenne ces trois dernières années, et 44 % des recettes fiscales, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'UEMOA. Les subventions et les dépenses d'investissement sont souvent inférieures aux objectifs initiaux en raison, entre autres, des problèmes de trésorerie du gouvernement et de la dépendance excessive des régions vis-à-vis du pouvoir central.

La réduction de la dette publique se poursuit. En juin 2012, le FMI et l' Association internationale de développement (AID) ont établi que la Côte d'Ivoire avait accompli des progrès satisfaisants concernant les conditions requises pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), stade auquel le pays commence à bénéficier d'un allègement multilatéral supplémentaire. En tout, la Côte

d'Ivoire a bénéficié d'un allègement de 4.1 milliards USD, soit 34 % de sa dette extérieure. En outre, fin 2012, l'Agence française de développement (AFD) a signé la première phase du contrat de désendettement et de développement avec la Côte d'Ivoire. Le choix a été fait d'un mécanisme de refinancement par dons des échéances dues. La Côte d'Ivoire continue d'honorer le service de la dette mais, sitôt le remboursement constaté, la France lui reverse une subvention d'un montant équivalent pour financer des programmes de lutte contre la pauvreté sélectionnés en accord avec les autorités ivoiriennes. L'aide porte sur 3.16 milliards d'euros. De 100 % du PIB en 2000, la dette publique est ainsi tombée à 44 % en 2012 (graphique 2.17). Depuis juillet 2014, la Côte d'Ivoire était notée respectivement B1 et B à long terme par les agences Moody's et Fitch, ces notations étant assorties d'une perspective positive. Le FMI considère maintenant que le risque de surendettement en Côte d'Ivoire est modéré.

Graphique 2.17. **La dette ivoirienne se réduit**



Source : FMI, <http://data.worldbank.org>, et Ministère du Budget (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933308670>

Le gouvernement cherche à accroître sa marge de manœuvre et à améliorer sa gestion budgétaire. Le gouvernement s'est donné comme objectif de rattraper son retard en matière de ratio impôts-PIB. Il travaille notamment à une amélioration du mécanisme de collecte de la TVA. L'impôt sur les revenus et les salaires, en croissance constante depuis cinq ans, dépasse maintenant la TVA en pourcentage des recettes. Cette marge de manœuvre supplémentaire est également le résultat d'une meilleure gestion de sa trésorerie. Une partie du problème vient de la faible base fiscale liée au caractère largement informel de l'économie ivoirienne, qui rend les finances publiques dépendantes de l'impôt sur les entreprises, les droits de douanes, et l'aide internationale. La faiblesse du système de projections des recettes (notamment celles liées au remboursement de la dette), due au manque de consolidation des comptes bancaires du gouvernement et à une gestion prévisionnelle défailante des dépenses, rend la tâche du gouvernement ardue. Cependant, les rentrées fiscales vont bénéficier mécaniquement de la croissance actuelle forte et de la formalisation croissante de l'économie.

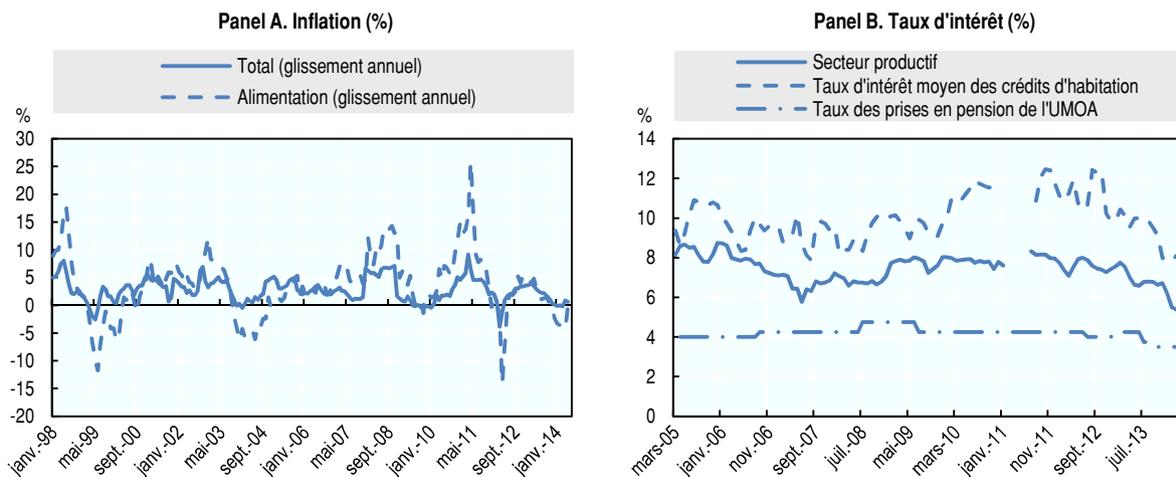
Le budget 2015 est en hausse de 13.1 % par rapport au budget révisé de 2014. Les ressources attendues sont constituées pour 80.1 % de ressources intérieures et pour 19.1 % de ressources extérieures. Les dépenses sont allouées à hauteur de 24.1 % pour le remboursement de la dette publique, 26.1 % pour les charges salariales et 30.1 % pour les dépenses d'investissement, soit 8 % du PIB prévisionnel. À travers ce projet de budget, et selon les termes des autorités : « le Gouvernement entend renforcer les actions de promotion de l'emploi, d'amélioration des services de santé et d'éducation, de développement des infrastructures socio-économiques de base, ainsi que celles d'appui au développement agricole. Ce projet prend également en compte les priorités du Gouvernement, notamment le financement de la politique en matière de logement social et l'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires à travers le déblocage total des avancements indiciaires débuté en 2014 » (ministère du Budget, 2014).

La politique monétaire est favorable, mais les coûts réels de financement restent élevés et le secteur financier insuffisamment développé

La bonne tenue historique de l'inflation en Côte d'Ivoire est le résultat de la politique monétaire indépendante et raisonnée conduite par la BCEAO. L'inflation a augmenté de 0.1% en décembre 2013, contre 2.1 % et 3.1 % en 2011 et 2012 respectivement (graphique 2.18). Cette maîtrise de l'inflation est d'abord le fruit d'une politique monétaire prudente et indépendante menée par la BCEAO pour les pays de l'UEMOA, dont la Côte d'Ivoire fait partie. La caractéristique principale de cette politique monétaire est le taux de change fixe entre le franc CFA et l'euro, qui fait de la BCEAO une caisse d'émission monétaire (*currency board*) par laquelle la quantité de monnaie en circulation est contrainte par les réserves de change. La souplesse des arrangements institutionnels mis en place confère cependant une autonomie importante (notamment à court-moyen terme) à la BCEAO dans la conduite de sa politique monétaire (encadré 2.3).

La faiblesse actuelle de l'inflation reflète un taux de change réel élevé. Bien qu'une inflation faible soit favorable à l'activité économique, les niveaux actuels proches de zéro posent problème. Premier responsable, le taux de change réel du franc CFA a progressé de façon continue depuis la dévaluation de 1994 et jusqu'à 2009, à la faveur notamment de l'appréciation de l'euro sur la fin de cette période (graphique 2.19). Cette appréciation réduit mécaniquement les prix à l'importation qui représentent une part importante des biens

Graphique 2.18. La politique monétaire raisonnée de la BCEAO obtient des résultats satisfaisants



Source : BCEAO (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308684>

Encadré 2.3. Franc CFA et politique monétaire dans l'UEMOA

La Zone franc CFA regroupe 14 pays d'Afrique subsaharienne au sein d'une union monétaire. La monnaie utilisée, le franc CFA, est liée à l'euro (préalablement au franc français) par un système de parité fixe. Il existe deux types de franc CFA : le franc CFA de l'UEMOA, à laquelle appartiennent la Côte d'Ivoire et sept autres pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo); et le franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'union monétaire fonctionne selon quatre principes simples :

- convertibilité : la monnaie émise par la BCEAO est convertible sans limite en euros par le Trésor français ;
- parité : la parité entre le franc CFA et l'euro est fixe ;
- transférabilité : les transferts sont libres à l'intérieur de la zone ;
- centralisation des réserves : les États centralisent leurs réserves de change auprès de la BCEAO, qui elle-même est tenue de déposer une partie de ses réserves auprès du Trésor français sur un compte d'opération.

Le compte d'opération joue un rôle primordial dans la politique monétaire. Il est crédité avec les réserves de la banque centrale, rémunéré, et offre la possibilité d'un découvert, certes illimité, mais qui doit rester exceptionnel par nature. Pour éviter que le compte d'opération ne devienne durablement débiteur, en cas de balance des paiements structurellement défavorable par exemple, et s'il apparaît que les disponibilités seront insuffisantes, la BCEAO devra alimenter le compte d'opérations avec ses propres réserves en devises étrangères, demander la cession à son profit contre francs CFA des devises détenues par les organismes publics ou privés des pays membres (clause dite du « ratissage ») et inviter les États membres à exercer leur droit de tirage auprès du FMI. En outre, si le compte d'opérations est débiteur pour plus de trois mois, les opérations de refinancement sont réduites de 10 % pour le pays créditeurs et 20 % pour les pays débiteurs, et le conseil de la politique monétaire de la BCEAO est convoqué pour juger des mesures de redressement à mettre en place dans le pays débiteur. L'ensemble de ces mécanismes doit contraindre mécaniquement la création monétaire dans le pays visé (mais aussi dans les autres pays de l'union), donc les importations et, finalement, rétablir l'équilibre. Souvent utilisée avant la dévaluation du franc CFA en 1994, il n'a plus été fait appel à la facilité de découvert du compte d'opérations depuis lors.

Encadré 2.3. **Franc CFA et politique monétaire dans l'UEMOA (suite)**

Quelle autonomie de politique monétaire ? Si les réserves de devises devaient couvrir 100 % de la masse monétaire, la création monétaire serait entièrement tributaire des entrées et sorties de devises, comme dans une caisse d'émission. Mais les statuts de l'UEMOA requièrent un ratio de couverture de 20 % seulement, ouvrant donc la voie à un mécanisme de multiplicateur de la base monétaire : en plus des devises, le crédit à l'économie devient donc lui aussi une contrepartie possible à l'actif du bilan de la BCEAO. La possibilité de découvert sur le compte d'opération offre une marge de manœuvre supplémentaire. Malgré cela, en cas d'épuisement des réserves de change, les mécanismes décrits précédemment se mettraient en action, limitant mécaniquement les refinancements bancaires, et freinant d'autant l'économie. La politique monétaire ne contrôle pas totalement sa base monétaire, son autonomie à moyen terme est donc limitée.

Dans la pratique, la BCEAO mélange politique régionale unique et politiques nationales adaptées. Elle fixe le taux de refinancement et conduit des opérations d'*open market* au niveau régional. Mais le lien entre ce taux d'intérêt et les économies nationales est faible du fait de la faible profondeur du marché interbancaire et de la faible élasticité de l'investissement au taux d'intérêt nationaux (souvent bien plus élevés du fait de la prime de risque et de la faiblesse de l'épargne longue). D'autres instruments sont donc utilisés, comme la fixation d'objectifs ou la régulation de la croissance de la masse monétaire par pays – et donc, indirectement, de l'inflation et de la croissance par pays. L'absence d'intégration des marchés du travail et des capitaux renforcent ce besoin.

L'union monétaire est doublée d'une union économique et douanière par le biais des traités régissant l'UEMOA. Ces traités s'articulent autour de quatre principes : harmonisation du cadre légal et réglementaire, création d'un marché commun, surveillance multilatérale des politiques économiques et coordination des politiques sectorielles nationales.

Avantage et inconvénients. Les inconvénients : perte d'autonomie relative en matière de politique monétaire, fluctuation de la valeur du franc CFA au gré de celle de l'euro et sans lien avec les performances de l'économie de l'UEMOA (sans parler des pays pris individuellement). Les avantages : stabilité monétaire et financière favorable au commerce et aux investissements nationaux et étrangers.

Enfin, la crédibilité de l'ancrage nominal (*peg*) est liée à la convertibilité illimitée, à la mise en commun des réserves, mais aussi à la présence de contrôles des capitaux de facto entre les membres de l'union monétaire mais surtout vis-à-vis de l'extérieur. Ce contrôle protège contre toute opération de spéculation de grande envergure contre le taux de change fixe. Il a aussi pour effet de protéger la crédibilité de la parité et de rompre le lien entre la politique monétaire européenne et celle de la Zone franc.

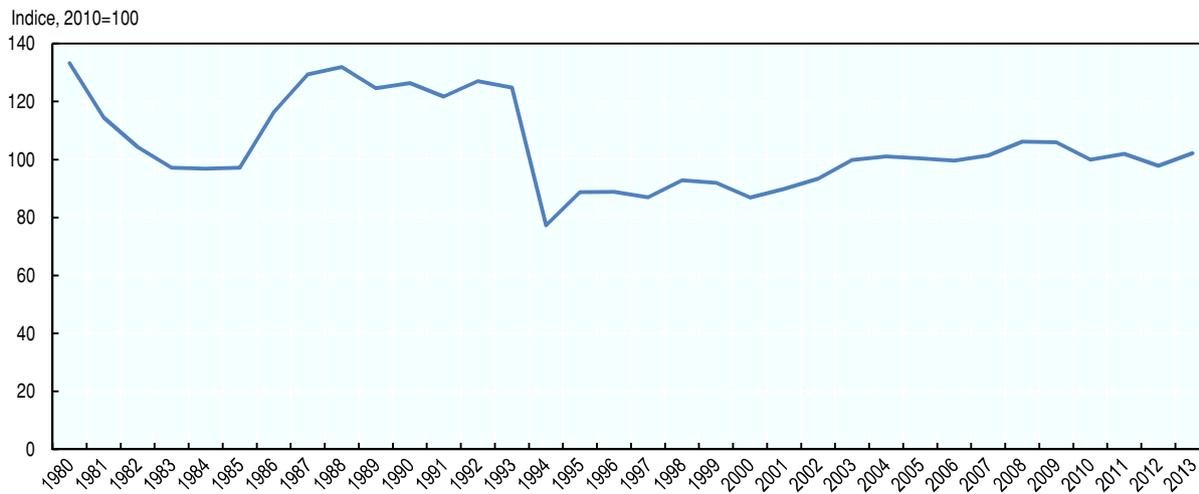
Source : Banque de France (2010), Dufrénot, (2009), Masson et Pattillo (2005), Veyrune (2007).

de consommation et des biens d'investissement, contribuant à la stabilité voire la baisse des prix. En outre, la force du franc CFA rend plus cher les facteurs de production ivoiriens relativement au reste des pays en développement, et plus particulièrement le travail. Pour compenser ce surcoût et maintenir l'attractivité du pays, les entreprises doivent contenir la croissance des salaires, limitant par là-même la demande, et donc la hausse des prix. Seule une hausse persistante de la productivité du travail permettrait d'augmenter les salaires sans compromettre la compétitivité.

Le niveau élevé des taux d'intérêt pèse également sur l'économie et sur les prix. Le niveau des taux d'intérêt reste élevé en Côte d'Ivoire, s'établissant en moyenne à 11 % par an pour un crédit dans le secteur privé, et ce, malgré une politique monétaire plutôt accommodante menée par la BCEAO (graphique 2.18, panel B). Le taux de prise en pension se trouve à son plus bas historique (3.1 %). La différence entre ces conditions de refinancement

Graphique 2.19. **Le taux de change réel du franc CFA progresse depuis la dévaluation de 1994**

Taux de change réel effectif



Source : Banque mondiale (2013), <http://data.worldbank.org>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933308694>

favorables pour les banques et les taux qu'elles appliquent s'explique d'une part par la prime de risque demandée à l'emprunteur et d'autre part par la faiblesse des dépôts à long terme auprès des banques. La faiblesse de l'inflation ne permet pas de faire baisser significativement les taux d'intérêt réels. Les difficultés d'accès au crédit et son coût pour les PME sont un frein au redémarrage de l'économie ivoirienne. Avec la crise, beaucoup de PME ont perdu leur outil de travail, notamment à cause des pillages. Le redémarrage du secteur privé passe par la relance de l'investissement productif et donc du crédit aux PME. La reprise de l'investissement permettra d'accroître la productivité du travail et donc les salaires, stimulant ainsi la demande intérieure privée.

Conclusion

Le miracle ivoirien a fortement reposé sur le rôle clef joué par l'accumulation de capital physique. La stagnation du revenu par habitant ces dernières années s'explique quant à elle par la faiblesse de la productivité multifactorielle. L'exercice de décomposition de la productivité du travail entre les facteurs intensifs et extensifs, gains sectoriels et transferts intersectoriels, montre l'importance de restaurer une croissance durable de la productivité du travail comme condition nécessaire à l'émergence. En effet, la hausse de l'emploi et le transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie et les services n'ont pas pu compenser la baisse spectaculaire de la productivité unitaire du travail depuis le début des années 80. Les nombreuses ressources naturelles dont dispose le pays soutiendront également la croissance, sous réserve que le secteur soit davantage mis en valeur (énergie, mines), avec une moindre concentration dans quelques secteurs (cacao, pétrole) et des rendements plus élevés (agriculture).

Enfin, les ressorts récents de la croissance, l'environnement macroéconomique et les politiques économiques sont examinés. Bien que soutenue, la reprise engagée depuis 2011 repose principalement sur l'investissement et la consommation publics. Une consolidation de la croissance devra passer par un retour de l'investissement privé,

conditionné à une amélioration du climat des affaires et des conditions d'accès au crédit. Une hausse durable des revenus, poussée par une hausse de la formalisation et de la productivité du travail, permettra de réamorcer la consommation privée. L'exécution programmée des dépenses d'investissement public doit se poursuivre, mais la base et les ressources fiscales doivent être accrues pour faire face aux dépenses croissantes que nécessite l'accès à l'émergence.

ANNEXE 2.A1

Description des pays de comparaison

Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est l'un des quatre pays africains à être classé dans la catégorie « Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure » par la Banque mondiale (au même titre que l'Algérie, le Gabon et la Namibie). En 2013, le PIB par habitant de l'Afrique du Sud est quatre fois plus élevé que celui de la Côte d'Ivoire. L'exploration minière, et dans une certaine mesure l'agriculture, ont joué des rôles importants dans le développement de l'économie sud-africaine. Le pays a réussi à diversifier son économie, notamment vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée : en 2013, le secteur tertiaire représente 70 % du PIB. L'Afrique du Sud dispose d'un bon niveau de développement et de sophistication de son marché financier. Enfin, l'Afrique du Sud obtient un bon score en matière de management au Bertelsmann Stiftung's Transformation Index (BTI) qui vise à mesurer le degré selon lequel un pays a été cohérent et déterminé dans sa démarche vers une économie de marché.

Brésil

Le Brésil, puissance émergente membre des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et première économie d'Amérique du Sud, jouit d'une économie bien diversifiée. Face à la croissance rapide de sa population, le Brésil a mené une politique de modernisation de son agriculture (Révolution verte) dès les années 50 et le pays a réussi à développer un secteur d'agrobusiness. Premier producteur mondial de café, l'importance relative de ce secteur a progressivement diminué sur le plan intérieur au profit d'autres secteurs de l'économie (les exportations de café représentaient la moitié des exportations du pays dans les années 60, contre 5 % aujourd'hui). La majorité des exportations restent de nature agricole, mais les exportations de métaux (essentiellement de minerai de fer) prennent de l'ampleur, le Brésil disposant d'importantes ressources minérales (nickel, étain, cuivre et or). Le secteur industriel, développé et diversifié, s'organise autour des filières chimie, informatique, automobile et aéronautique. Depuis 2007, la performance du Brésil dans l'indice de performance logistique de la Banque mondiale n'a cessé de progresser grâce à des améliorations en matière de traçabilité et une baisse des coûts liés au transport des marchandises.

Colombie

Le commerce du café a été un élément essentiel du développement de l'économie colombienne. Les excédents dégagés dans ce secteur ont permis de développer des infrastructures de transports et de communication. La Colombie dispose également de

nombreuses ressources minérales, dont la plus grande réserve de charbon d'Amérique Latine, mais aussi des réserves en nickel, or, argent, émeraude et platine. Au début des années 90, la Colombie a cherché à attirer les investissements directs étrangers en faisant passer des lois clefs dans la majorité des secteurs de l'économie (suppression du contrôle des changes, réformes de la législation du travail, etc.). La Colombie se place au 69^e rang de l'indice de compétitivité 2013-14 avec de bonnes performances en matière de macroéconomie, de sophistication des services financiers et de scolarisation. Des améliorations dans les infrastructures, les chaînes logistiques et les services douaniers ont également contribué à la récente hausse des performances colombiennes dans l'indice de performance logistique de la Banque mondiale.

Corée du Sud

La Corée du Sud fait partie des économies développées les plus ouvertes aux échanges extérieurs dans le monde. L'économie coréenne repose largement sur les exportations de produits finis tels que l'électronique grand public, la construction navale ou les automobiles. Le pays a connu de larges restructurations depuis le début des années 2000 en s'ouvrant aux investisseurs étrangers industriels et financiers et en multipliant les accords de libre-échange. La Corée dispose d'un excellent réseau d'infrastructures et d'un environnement macroéconomique sain, qui contribuent à sa compétitivité internationale. La qualité de son système éducatif constitue l'une de ses principales forces : en 2014, la Corée témoigne du taux de scolarisation brut dans l'enseignement tertiaire le plus élevé au monde. Sa capacité à innover, la sophistication de son climat des affaires et ses capacités à adopter de nouvelles technologies font également partie de ses points forts.

Éthiopie

Avec dix années consécutives de croissance économique et une croissance record de 10.1 % en 2013, l'économie éthiopienne figure parmi les plus dynamiques de la région. L'économie éthiopienne repose fortement sur le secteur agricole (près de 50 % du PIB en 2012), avec le café comme principal produit exporté, mais de nouveaux secteurs émergent grâce à la transformation structurelle de l'économie : entre 2012 et 2013, la croissance des secteurs industriel et des services s'élève respectivement à 18.1 % et 9.1 %. Le gouvernement a aussi réussi à limiter le déficit public et à réduire l'inflation grâce à des mesures adaptées, notamment la conduite d'une politique monétaire restrictive et l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale.

Ghana

Sur les six dernières années, le taux de croissance annuel moyen au Ghana a été de 6 %, grâce à des investissements en hausse dans le secteur privé et au développement d'infrastructures publiques. Les activités industrielles et de services ont connu un fort dynamisme avec un taux de croissance annuel moyen de 9 % entre 2008 et 2013. La croissance de la production de pétrole et de gaz, les progrès de l'industrie du cacao et les exportations d'or et de diamants ont également participé à la croissance. La stabilité politique permet aussi d'expliquer le succès économique du Ghana. D'après l'indice de démocratie BTI, qui évalue le degré de transition d'un pays vers un régime démocratique et une économie de marché, le Ghana présente un score élevé en 2014 (8.1/10), ce qui en fait un modèle potentiel pour la Côte d'Ivoire dont le score est bien plus faible (4.1/10).

Indonésie

Une décennie après la crise financière asiatique, l'Indonésie a mis en place d'importantes réformes macroéconomiques qui ont permis de générer une croissance solide, relativement diversifiée et s'appuyant sur une classe moyenne en rapide expansion. Les réformes ont permis de réduire l'endettement externe et de renforcer le bilan, la supervision et la capitalisation bancaires. Malgré les risques politiques associés, le gouvernement continue de réduire les subventions à l'énergie, dégagant ainsi des marges fiscales pour des politiques axées sur la réduction de la pauvreté. Comme en Côte d'Ivoire, les ressources naturelles sont principalement agricoles et énergétiques, les rentes associées représentant environ 10 % du PIB.

Malaisie

Depuis son indépendance et jusqu'aux années 2000, la Malaisie a connu un taux de croissance annuel moyen d'environ 6.1 %. Comme la Côte d'Ivoire, la Malaisie dispose de ressources naturelles considérables, dont le pétrole et le cacao. Le pays a été l'un des plus grands producteurs d'huile de palme, de caoutchouc et d'étain, mais l'économie malaisienne s'est progressivement transformée et repose désormais principalement sur les services et l'industrie manufacturière. La Malaisie reste très exposée aux fluctuations du commerce international, ce qui explique la chute de croissance observée pendant la dernière crise financière. La Banque asiatique de développement prévoit toutefois que la croissance atteindra 5.1 % en 2014 grâce à une reprise des échanges commerciaux internationaux et à l'amélioration de la situation économique des principaux pays industrialisés. Les niveaux élevés d'investissement privé (domestique et étranger) ont joué un rôle clef dans le développement de la Malaisie, permettant au pays de diversifier et de moderniser son économie. Enfin, la Malaisie figure dans le haut du classement de l'indice de facilité des affaires 2014 de la Banque mondiale.

Maroc

Le Maroc a engagé depuis plusieurs années un programme de réformes économiques qui vise à promouvoir une croissance inclusive et créatrice d'emplois. Les mesures ont concerné aussi bien le secteur privé que l'efficacité des finances publiques, notamment via une réforme de la fiscalité. Le Maroc attire de nombreux flux d'IDE et a développé une politique industrielle orientée autour de nouvelles technologies et de secteurs porteurs dont l'aéronautique, l'automobile, l'*offshoring*, ou encore l'agro-alimentaire. Comme en Côte d'Ivoire, le secteur primaire occupe une place importante dans l'économie marocaine (15 % du PIB, 40 % de l'emploi) et fait l'objet de nombreuses attentions, comme en témoigne le plan Maroc Vert.

Nigéria

Au cours de la dernière décennie et suite à d'importantes réformes, le Nigéria a connu une forte croissance économique et est désormais la plus importante économie africaine, devant l'Afrique du Sud et l'Angola. La croissance a été principalement tirée par des progrès dans le secteur non pétrolier (agriculture, services, technologies de l'information et de la communication), ce qui a conduit à une meilleure diversification économique. Bien que la population du Nigéria soit largement supérieure à celle de la Côte d'Ivoire, les deux pays ont des taux de dépendance élevés qui engendrent de fortes pressions sur les systèmes de santé et d'éducation. Cette réalité démographique est susceptible de se transformer en atout si la poursuite de la transformation structurelle s'accompagne de créations d'emplois.

Thaïlande

Le développement de la Thaïlande est un autre succès asiatique. La réduction de la pauvreté a été très marquée : entre 1988 et 2011, la part des individus vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 65.1 % à 13.1 %. Les caractéristiques structurelles de la Thaïlande et de la Côte d'Ivoire sont relativement similaires : ces deux pays ont une population rurale importante (plus de 45 %) couplée avec une concentration urbaine importante. Le développement du secteur agricole a joué un rôle majeur dans la transition vers une économie industrialisée en Thaïlande : alors qu'en 1970, 70 % de la population était employée dans le secteur agricole, ce ratio est inférieur à 10 % au début des années 2000.

Viet Nam

Les réformes politiques et économiques du « Renouveau » (*Doi Moi*) introduites en 1986 au Viet Nam ont entraîné une croissance économique soutenue, qui a permis d'améliorer le niveau de développement humain. Entre 1990 et 2012, l'indice de développement humain (IDH) du Viet Nam a augmenté de 40 %, principalement tiré par la croissance du PIB par habitant. Le Viet Nam est l'un des principaux exportateurs de produits agricoles et attire de nombreux IDE qui contribuent au soutien de la croissance. La majorité des entreprises vietnamiennes sont des PME. Au cours de la dernière décennie, la part des travailleurs occupant des emplois non qualifiés a chuté de 10 % et la part des travailleurs occupant des emplois très qualifiés a presque triplé. Cette réalité fait du Viet Nam un cas intéressant en ce qui concerne les politiques du marché du travail.

Notes

1. La PIM utilise l'équation d'investissement $K_t = (1-\delta)K_{t-1} + I_t$ où δ représente le taux de dépréciation du capital. Les données de formation brute de capital fixe (investissement) sont disponibles sur le site de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il est retenu un taux de dépréciation annuel du capital de 10 %, standard dans la littérature et qui, même si un peu élevé, permet aussi de refléter l'usure accélérée du capital en Côte d'Ivoire du fait des nombreuses années de conflit, direct ou latent, entraînant le délaissement ou la destruction de l'outil de production. Le niveau initial du stock de capital est estimé en faisant l'hypothèse que l'économie se trouve à son équilibre stationnaire au début de la période, ce qui permet d'obtenir $K_{t-1} = I_t / (g + \delta)$ où g est la moyenne des taux de croissance du PIB sur 1960-62 (voir, par exemple, Berlemann et Wesselhoft, 2014).
2. Données recueillies par l'équipe de l'OCDE lors de ses entretiens avec le Port autonome d'Abidjan le 5 septembre 2014.
3. Si on considère Y le PIB, E l'emploi, P la population, Y/P le PIB par habitant, Y/E la productivité du travail et E/P la quantité de travail dans l'économie, alors cela revient à calculer l'égalité $Y/P = (Y/E) * (E/P)$.
4. La croissance de la productivité globale du travail est la moyenne pondérée par la taille des secteurs de la croissance de la productivité dans chaque secteur (productivité sectorielle). En conséquence la productivité globale du travail sera affectée de deux façons : i) par les changements dans la productivité sectorielle, suite à l'introduction de nouvelles technologies par exemple ; ii) par des changements dans le poids que représente chaque secteur dans l'économie. Le premier effet est appelé intrasectoriel, et le deuxième intersectoriel, les chiffres de croissance agrégée étant la combinaison de ces deux facteurs. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'absence de données sur l'emploi industriel et dans les services rend une telle décomposition ardue. Cependant, des séries temporelles sur l'emploi et la valeur ajoutée dans le secteur agricole et dans le reste de l'économie (couvrant la période 1980-2013) sont disponibles. Elles permettent d'étudier dans quelle mesure l'évolution de la productivité globale du travail est due à : i) une réallocation du travail entre l'agriculture et le reste de l'économie ; ii) un changement dans la productivité du secteur agricole et celle des autres secteurs de l'économie (industrie et services pris dans leur ensemble).

Références

- Aguiar, M. et G. Gopinath (2007), « Emerging Market Business cycles: the Cycle is the Trend », *Journal of Political Economy*, vol. 115, n°1, p. 69-102.
- AIE (2014a), « Energy in Africa today », in *World Energy Outlook 2014*, Agence internationale de l'énergie, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2014-15-en>.
- AIE (2014b), *World Energy Outlook 2014*, AIE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2014-en>.
- AIE (2013), *Energy Statistics of Non-OECD Countries 2013*, AIE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/energy_non-oecd-2013-en.
- BAD (2014), Portail de données (base de données), <http://dataportal.afdb.org/http://www.afdb.org/fr/knowledge/statistics/data-portal/>.
- BAD/OCDE/PNUD (2014), *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>.
- Banque de France (2014), « Rapport annuel de la Zone franc 2013 », Paris, <https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc/rapports-annuels-de-la-zone-franc.html>.
- Banque de France (2010), « La Zone franc », note d'information, Direction de la communication, Paris.
- Banque mondiale (2013), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données). <http://data.worldbank.org>.
- Barro, R. et Jong-Wha Lee (2010), « A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010 », *Journal of Development Economics*, vol. 104, p.184-198.
- BCEAO (2014), « Étude monographique sur la filière cacao dans l'UEMOA », Dakar, Sénégal.
- Berlemane M. et J.-E. Wesselhöft (2014), « Estimating Aggregate Capital Stocks Using the Perpetual Inventory Method – New Empirical Evidence for 103 Countries », *Review of Economics*, vol. 65, n°1, p. 1-34.
- Bernanke, B. et R. S. Gürkaynak. (2002), « Is Growth Exogenous? Taking Mankiw, Romer, and Weil Seriously », *NBER Macroeconomics Annual 2001*, vol. 16, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Berthélemy, J.C. et F. Bourguignon (1996), « Growth and Crisis in Cote d'Ivoire », *World Bank Comparative Macroeconomic Studies*, Banque mondiale, Washington D.C.
- Capec, *Étude sur l'effet de la croissance économique en Côte d'Ivoire sur les conditions de vie des populations*, mars 2014.
- Cepici (2014), Contribution à l'étude « Plan Stratégique: Côte d'Ivoire émergence 2020 », septembre 2014.
- CODESFI, Banque mondiale (2013), « Stratégie de Développement du Secteur Financier », République de la Côte d'Ivoire / CODESFI, Banque mondiale / fonds First Initiative, novembre 2013.
- Dufrénot, G. (2009), « Credit Policy Stress in the West African Economic and Monetary Union », *The Developing Economies*, vol. 47, n°4, p. 410-435.
- FMI (2014a), « Cinquième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demandes de modification de critères de réalisation et de prolongation de l'accord en cours », *Rapport du Fonds monétaire international*, n°14/163, Washington D.C.
- FMI (2014b), *Perspectives de l'économie mondiale : la reprise s'affermir, mais reste inégale*, Études économiques et financières, avril 2014, Washington, D.C.
- Guerriero, M. (2012), « The Labour Share of Income around the World.Evidence from a Panel Dataset », *Development Economics and Public Policy Working Paper Series*, n°32/2012, Université de Manchester, Manchester.
- INS (2014), « Cadrage macroéconomique 2013-2014 » (version provisoire), Abidjan.
- Jihoud, A. (2012), « The Sources of Macroeconomic Fluctuations in Sub-Saharan Economies: An Application to Cote d'Ivoire », *Toulouse School of Economics Working Paper*, n°12, octobre 2012, <http://www.tse-fr.eu/>.
- Marquetti, A. et D. Foley (2011), *Extended World Penn Tables*, version 4.0 (base de données), <https://sites.google.com/a/newschool.edu/duncan-foley-homepage/home/EPWT>.
- Masson P. et C. Pattillo (2005), *The Monetary Geography of Africa*, Brookings Institution Press, Washington D.C.
- Ministère du Budget (2014), « Communication au Conseil des Ministres extraordinaire », 10 octobre.

- Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle (2013), « Stratégie de relance de l'emploi », document présenté en Conseil des ministres le 9 octobre 2013.
- Ministères des Infrastructures économiques (2013), « Note de stratégie sur l'entretien et le développement du réseau routier ivoirien », mai 2013, Abidjan.
- Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (2014), « Note sur le secteur des hydrocarbures de la Côte d'Ivoire », Abidjan.
- Nations Unies, Comtrade (base de données), <http://comtrade.un.org/>.
- OCDE (2013a), *Perspectives économiques en Afrique 2013 : Transformation structurelle et ressources naturelles*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>.
- OCDE (2013b), *OECD Review of Fisheries: Policies and Summary Statistics 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/rev_fish-2013-en.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FAOSTAT (base de données), <http://faostat3.fao.org>, <http://faostat3.fao.org/home/F>
- PNUD (2013), *Rapport sur le développement humain 2013: Emploi, changements structurels et développement humain en Côte d'Ivoire*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Van den Erg, P. (2010), « The sources of long-term economic growth in Indonesia, 1880–2008 », *Explorations in Economic History*, vol. 47, p. 294-309, Elsevier Publishing.
- Veyrune, R. (2007), « Fixed Exchange Rate and the Autonomy of Monetary Policy: The Franc Zone Case », Document de travail du FMI, n°07/34, Washington D.C., www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp0734.pdf
- Whalley, J. et X. Zhao (2010), « The Contribution of Human Capital to China's Economic Growth », *NBER working paper* n°16592, Cambridge, Massachusetts.
- Young, A. (1995), « The Tyranny of Numbers: Confronting the Statistical Realities of the East Asian Growth Experience », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, août 1995, p. 641-680.

Pour aller plus loin

- AIE (2014a), *Africa Energy Outlook 2014*, AIE, Paris.
- AIE (2014b), *World Energy Outlook 2014*, AIE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2014-en>.
- AIE (2013), *Energy Statistics of Non-OECD Countries 2013*, AIE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/energy_non-oecd-2013-en.
- Ambassade de France en Côte d'Ivoire (2014), « Les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire en 2013 », Service Économique, DG Trésor, juin, Paris.
- Binam, J., J. Gockowski et G. B. Nkamleu (2008), « Technical Efficiency and Productivity Potential of Cocoa Farmers in West African Countries », *The Developing Economies*, vol. 46, n°3, p. 242-63.
- CNUCED, CNUCEDstat (base de données), <http://unctadstat.unctad.org/FR/>.
- Edwards, B. (2014), « Ivory Coast Sells Post-Default Dollar Bonds », *Wall Street Journal*, 16 juillet 2014.
- Ministère de l'Agriculture (2014a), « La Recherche Agronomique », *Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole*, Abidjan.
- Ministère de l'Agriculture (2014b), « *Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire Période 1999-2012* », Abidjan.
- Traoré, A. (2013), « La production privée d'électricité: le modèle ivoirien », *Secteur Privé & Développement*, la revue de PROPARGO, Groupe Agence française de développement, www.proparco.fr.



Extrait de :

Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire

Volume 1. Évaluation initiale

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264248557-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Déterminants de la croissance et analyse macroéconomique dans la perspective de l'émergence en Côte d'Ivoire », dans *Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 1. Évaluation initiale*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264248557-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.